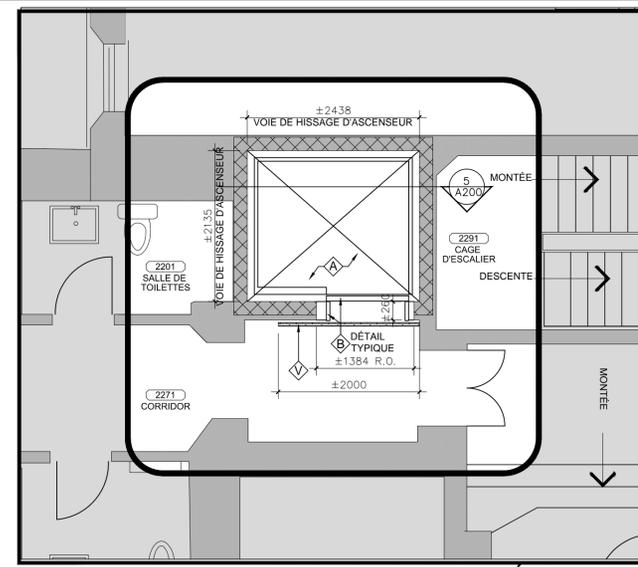
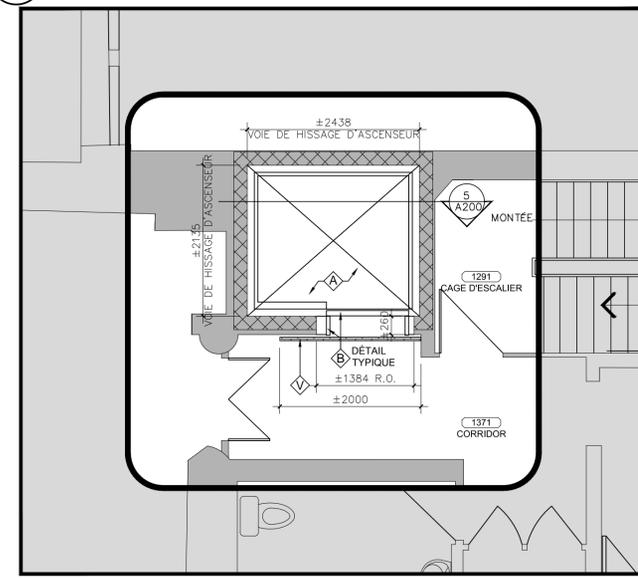


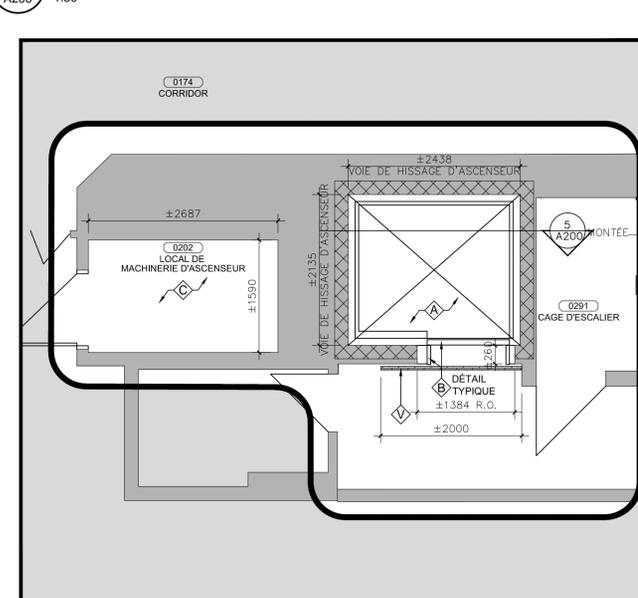
5 TRAVAUX EXISTANTS ET (OU) OUVRAGES DE DÉMOLITION - COUPES MURALES
A200 1:30



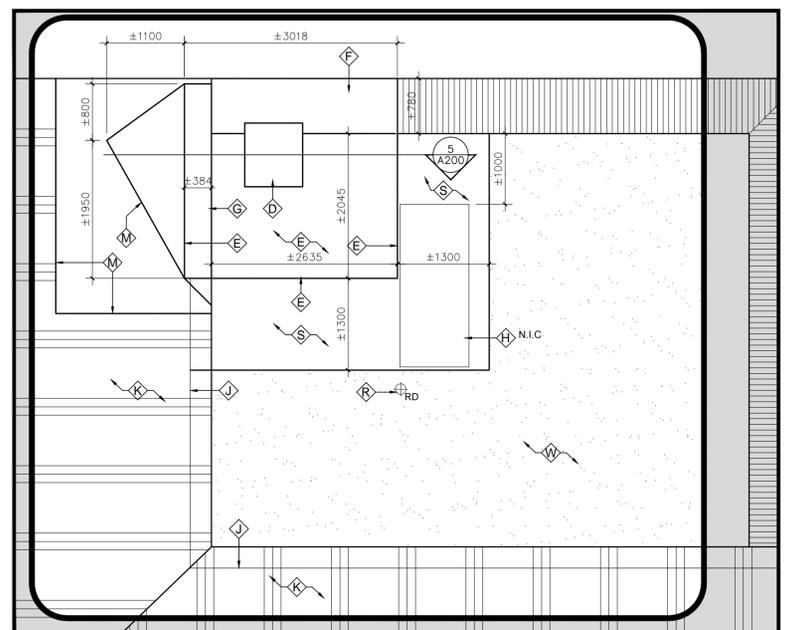
3 TRAVAUX EXISTANTS ET (OU) OUVRAGES DE DÉMOLITION - PLAN D'ÉTAGE AU DEUXIEME
A200 1:50



2 TRAVAUX EXISTANTS ET (OU) OUVRAGES DE DÉMOLITION - PLAN D'ÉTAGE AU REZ-DE-CHAUSSÉE
A200 1:50



1 TRAVAUX EXISTANTS ET (OU) OUVRAGES DE DÉMOLITION - PLAN D'ÉTAGE AU NIVEAU DU SOUS-SOL
A200 1:50



4 TRAVAUX EXISTANTS ET (OU) OUVRAGES DE DÉMOLITION - PLAN DU TOIT
A200 1:50

NOTES GÉNÉRALES DU DESSIN

LES NOTES GÉNÉRALES CI-APRÈS S'APPLIQUENT À CHAQUE TYPE DE SÉRIES DE DESSINS. SE REPORTER AU DESSIN CONSTITUANT LA PAGE COUVERTURE AFIN DE RETROUVER LES DESSINS PARTICULIERS POUR LESQUELS LES NOTES S'APPLIQUENT. CES NOTES GÉNÉRALES ET LES SYMBOLES DE LÉGENDES SONT REPRESENTATIFS ET PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À CE PROJET PARTICULIER.

SÉRIE A200 - PLAN DES TRAVAUX EXISTANTS ET (OU) DES OUVRAGES DE DÉMOLITION

LE PRÉSENT DESSIN COMPREND LES EXIGENCES DE DÉMOLITION D'OUVRAGES DÉCORATIFS OU ARCHITECTURAUX, QUI ENGLOBENT CE QUI SUIT ET CE, SANS POUR AUTANT S'Y LIMITER: CLOISONS, PLANCHERS, TOITS, FINIS, PORTES, FENÊTRES, MEUBLES ET AINSI DE SUITE. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ ET D'AUTRES DISCIPLINES D'EXPERTS-CONSEILS AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE DÉMOLITION REQUIS ET SE RAPPORANT À L'UNE OU L'AUTRE OU À L'ENSEMBLE DE CES DERNIÈRES DISCIPLINES.

MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ARTICLES À COTE DE RÉSISTANCE AU FEU À CONSERVER, Y COMPRIS LES ÉLÉMENTS DE CHARPENTE, LES MURS, LES PUIITS ET AINSI DE SUITE.

LES RENSEIGNEMENTS GRAPHIQUES FOURNIS DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME ÉTANT APPROXIMATIFS SEULEMENT. TOUTES LES DIMENSIONS DONNÉES LE SONT EN VALEURS MÉTRIQUES. LES DIMENSIONS EXACTES DEVRONT ÊTRE CONFIRMÉES SUR PLACE ET FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC TOUS LES AUTRES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CONSTRUCTIONS.

SÉRIE A200 - PLAN DES NOUVEAUX TRAVAUX

LE PRÉSENT DESSIN ILLUSTRE OU FORMULE LES EXIGENCES ARCHITECTURALES, QUI ENGLOBENT: ENSEMBLES DE CONSTRUCTION, PORTES, FENÊTRES ET DONNÉES CONNEXES ET RELATIVES À DES DIMENSIONS. LEDIT DESSIN ENGLOBE AUSSI LES MATÉRIAUX ET LES FINIS DE CONSTRUCTION AINSI QUE LES PIÈCES COMPOSANTES DU BÂTIMENT. LIRE LE PRÉSENT CONCURREMMENT AVEC TOUS LES AUTRES DESSINS AINSI QU'AVEC LES STIPULATIONS DU DEVIS.

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES DIMENSIONS PRÉSENTÉES SE RENDENT JUSQU'ÀUX LIGNES DE QUADRILLAGE; ALTERNATIVEMENT, CONTRE LA FAÇADE DE CE QUI SUIT: OUVRAGES D'OSSATURE, BÉTON, BLOCS EN BÉTON, BRIQUE OU PLACAGE DE MAÇONNERIE. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, ALIGNER LE FINI DE FAÇADE DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION ET LE FINI DE DES ENSEMBLES EXISTANTS.

LES OUVRAGES D'OSSATURE STRUCTURELS, LES MONTANTS MÉTALLIQUES D'EXTÉRIEUR ET LES DIVERSES MEMBRURES EN ACIER SONT PRÉSENTÉS À DES FINS D'INFORMATION SEULEMENT. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES EXIGENCES COMPLÈTES À CE SUJET.

SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DES PORTES ET DES BÂTIS VITRIFIÉS AFIN DE RETROUVER LES PORTES D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR, LES BÂTIS ET LES BÂTIS VITRIFIÉS.

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES CHANGEMENTS DANS LES MATÉRIAUX OU LES FINIS DE REVÊTEMENTS DE SOL DEVRONT SE FAIRE LE LONG DE LA LIGNE MÉDIANE DES PORTES.

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES CHANGEMENTS DANS LES COULEURS DE PEINTURE ANNOTÉES ICI-MÊME DEVRONT SE FAIRE À DES POINTS DE TRANSITION APPROPRIÉS, PAR EXEMPLES: AUX COINS DE CLOISONS, À L'EMPLACEMENT DE DÉTAILS DE RETRAITS, AUX JONCTIONS DE PLANCHERS, DE MURS ET DE PLAFONDS ET À TOUTS LES AUTRES POINTS DE CHANGEMENT LE LONG DES LIGNES DU BÂTIMENT.

SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE ET (OU) D'ÉLECTRICITÉ AFIN DE RETROUVER LES SERVICES SE RAPPORANT À L'APPAREILLAGE ET À DES ARTICLES DE FABRICATION SPÉCIALE.

LES LIGNES DE QUADRILLAGE SUR LES BÂTIMENTS EXISTANTS SONT PRÉSENTÉES À DES FINS DE COORDINATION SEULEMENT; LES DESSINS EXISTANTS REPRESENTENT LA DOCUMENTATION CONSTITUANT LES ARCHIVES DES CONDITIONS ACTUELLES DU BÂTIMENT.

LÉGENDE DU DESSIN

- (172E.1) INDICATEUR DE LOCAL
- LOCAL NUMÉRO DU LOCAL
- TECHNIQUE NOM DU LOCAL
- REPRÉSENTE LA PORTÉE DES TRAVAUX
- DETAIL EN COUPE
- NUMÉRO DU DÉTAIL
- RENVOI À UNE PAGE
- MARKÉ OU NOTE SE RAPPORANT À DES OUVRAGES DE DÉMOLITION
- CONSERVER LE MUR EXISTANT, IL N'Y A AUCUN BESOIN DE DÉMOLITION DE LA COMPOSITION MURALE EXISTANTE. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA RÉPARER TOUT ENDOMMAGEMENT CAUSÉ AU MUR EXISTANT AU COURS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION
- ENLEVER LA CLOISON ET LA TOITURE EXISTANTES.
- PORTE EXISTANTE, À CONSERVER.

LES SYMBOLES PRÉSENTÉS DANS LA LÉGENDE S'AVÈRENT DES SYMBOLES TYPIQUES, QUI NE S'APPLIQUENT PAS NECESSAIREMENT À CE PROJET.

NOTES DU DESSIN

- A ENLEVER LA CABINE EXISTANTE D'ASCENSEUR ET L'APPAREILLAGE ET LA QUINCAILLERIE CONNEXES. ENLEVER LE JACK HYDRAULIQUE EXISTANT AINSI QUE LE RAIL, L'AMORTISSEUR ET L'ÉCHELLE. RAPIÉCHER TOUTES LES PÉNÉTRATIONS OU TOUT ENDOMMAGEMENT DES BLOCS ET DU BÉTON À L'INTÉRIEUR DE LA VOIE DE HISSAGE ET CE, AFIN DE MAINTENIR LA COTE ÉTABLIE DE RÉSISTANCE AU FEU. NETTOYER À FOND LA VOIE DE HISSAGE ET LE PUIITS
- B ENLEVER LA PORTE D'ASCENSEUR, LA QUINCAILLERIE D'APPEL D'ASCENSEUR ET LE BÂTI EXISTANTS. ENLEVER UNE SECTION DU MUR EXISTANT, AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE OUVERTURE BRUTE POUR LES PORTES, TRAVAUX, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LES EXIGENCES DU FABRICANT D'ASCENSEURS.
- C ENLEVER LA COMMANDE D'ASCENSEUR, LES RÉSERVOIRS HYDRAULIQUES ET L'APPAREILLAGE D'ASCENSEUR EXISTANTS. RAPIÉCHER LES PÉNÉTRATIONS DANS LE MUR EN BLOCS DE BÉTON ET REMETTRE À NEUF LA SÉPARATION COUPE-FEU, AFIN DE MAINTENIR LE RESPECT DU CODE INCENDIE.
- D ENLEVER LE BÔTIER EXISTANT À TUYAUX DANS LA VOIE DE HISSAGE.
- E ENLEVER L'ENSEMBLE DE TOITURE INVERSÉE, LA STRUCTURE ET LE TABLIER EXISTANTS ET CE, JUSQU'ÀUX LIMITES INDICÉES, RAPIÉCHER ET REMETTRE À NEUF LA VOIE DE HISSAGE D'ASCENSEUR ET CE, AUX FINS D'ACCEPTATION DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION, TRAVAUX, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LA CHARPENTE.
- F ENLEVER LE SOLIN DE PARAPET EXISTANT, JUSQU'ÀUX LIMITES INDICÉES.
- G ENLEVER L'OUVRAGE EXISTANT ET EN PORTE-À-FAUX DE LA TOITURE INCLINÉE ET CE, EN FONCTION DU BESOIN ET EN VUE D'ACCEPTER LE PROLONGEMENT DE LA VOIE DE HISSAGE. PRÉVOIR UN OUVRAGE DE SUPPORT TEMPORAIRE. SE REPORTER À LA CHARPENTE.
- H N.I.C.
- J CONSERVER LA FAÇADE MURALE EXISTANTE EN DESSOUS DE L'OUVRAGE EN PORTE-À-FAUX.
- K CONSERVER LA TOITURE EXISTANTE ET INCLINÉE EN CUIVRE.
- M ENLEVER LA TOITURE EXISTANTE ET INCLINÉE EN CUIVRE, EN FONCTION DU BESOIN ET CE, AFIN D'ACCOMMODER LE NOUVEAU DOS D'ÂNE DE SOLIN.
- N ENLEVER L'ÉCHELLE EXISTANTE DU PUIITS D'ASCENSEUR; OUVRAGE EN BÉTON ET (OU) MUR EN BLOCS. À RAPIÉCHER ET À REMETTRE À NEUF ET CE, EN FONCTION DU BESOIN.
- P CONSERVER LES MURS EXISTANTS DE LA VOIE DE HISSAGE EN BÉTON ET EN BLOCS DE BÉTON.
- Q ENLEVER L'AMORTISSEUR EXISTANT D'ASCENSEUR.
- R CONSERVER LE DRAIN DE TOITURE EXISTANT; À PROTÉGER CONTRE TOUT ENDOMMAGEMENT AU COURS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- S ENLEVER L'ENSEMBLE EXISTANT DE TOITURE INVERSÉE, JUSQU'À LA PARTIE SUPÉRIEURE DU TABLIER ET SELON LES LIMITES INDICÉES.
- T CONSERVER LA POUTRE EXISTANTE, QUI EST NOYÉE DANS LE MUR À ÉLÉMENT DE MAÇONNERIE EN BÉTON.
- U SE REPORTER À LA MÉCANIQUE ET (OU) À L'ÉLECTRICITÉ AFIN DE RETROUVER LES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT RESPECTIFS.
- V PRÉVOIR UN PANNEAU DE PALISSADE TEMPORAIRE ET DE PROTECTION CONTRE LA POUSSIÈRE, EN CONTRE-PLAQUÉ, JUSQU'À 100 mm EN DESSOUS DE LA HAUTEUR DU PLAFOND ET CE, AFIN DE PROTÉGER L'OUVERTURE AU COURS DES TRAVAUX.
- W CONSERVER LE TOIT EXISTANT.
- X CONSERVER LE MUR EXISTANT EN PIERRE.

issued or revised
submission or revision

| n° | description | date |
|----|----------------------------------|------------|
| 3 | DOCUMENT DE SOUMISSION | 28/04/2014 |
| 2 | DOC. À 99%; À L'EXAMEN DU CLIENT | 21/03/2014 |
| 1 | DOC. À 66%; À L'EXAMEN DU CLIENT | 07/03/2014 |

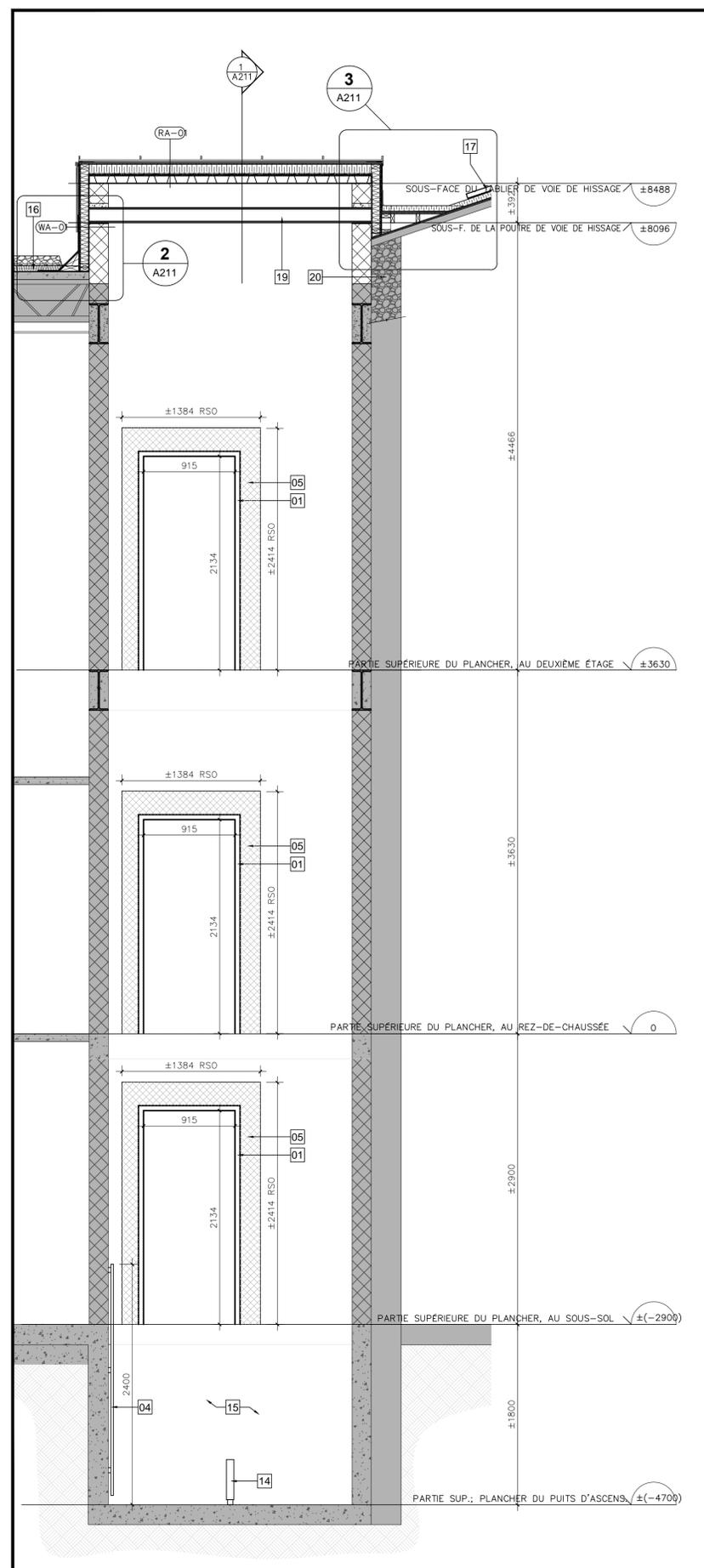
project
project

REMPACEMENT DE L'ASCENSEUR

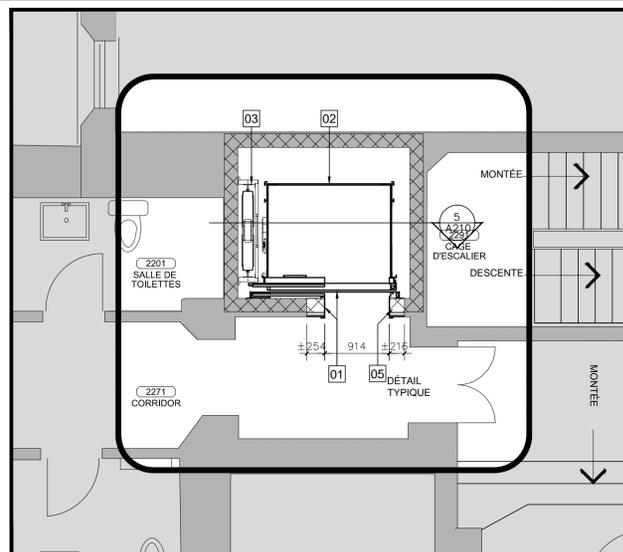
drawing
dessin

TRAVAUX EXISTANTS ET (OU) OUVRAGES DE DÉMOLITION - PLANS D'ÉTAGE ET PLAN DU TOIT

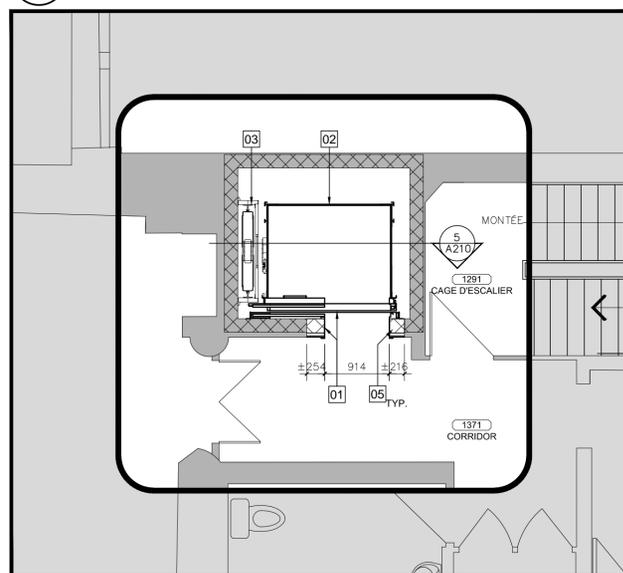
| | | | |
|-----------------------------|------------|---|-----------------------|
| approved by approuvé par | DR | scale échelle | SELON LES INDICATIONS |
| designed by conçu par | DT/DR | sheet no. n° de la feuille | A200 |
| drawn by dessiné par | DT/LB | NCC project no. n° du projet de la CCN | DC 1110-21-10 |
| date | 28/04/2014 | | |



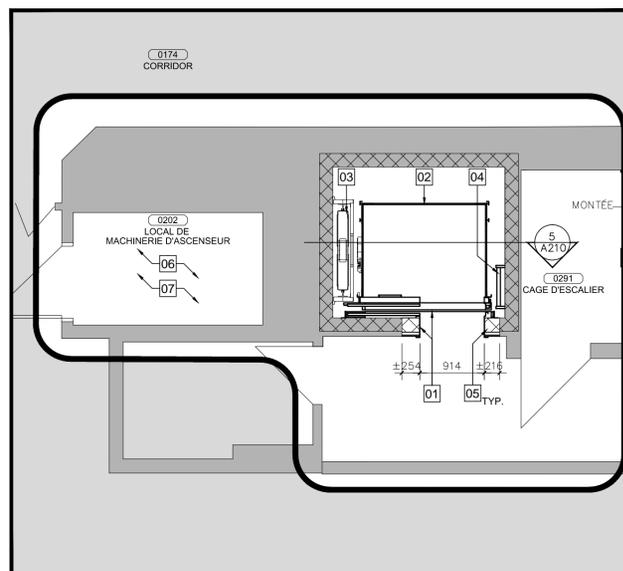
5 COUPE DU BÂTIMENT - VOIE DE HISSAGE
A210 1:30



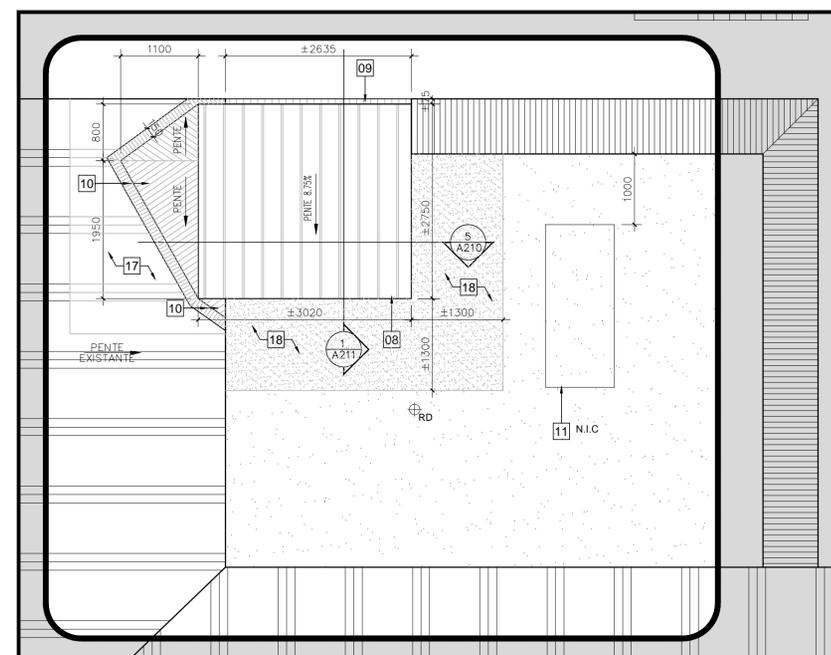
3 NOUVEAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION - PLAN D'ÉTAGE AU DEUXIÈME
A210 1:50



2 NOUVEAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION - PLAN AU REZ-DE-CHAUSSÉE
A210 1:50



1 NOUVEAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION - PLAN D'ÉTAGE AU SOUS-SOL
A210 1:50



4 NOUVEAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION - PLAN DU TOIT
A210 1:50

ENSEMBLES DE CONSTRUCTION

WA-01 ENSEMBLE DE MUR D'EXTÉRIEUR DE VOIE DE HISSAGE

REVÊTEMENT EN CUIVRE, À ASSORTIR À L'EXISTANT ET CE, DES POINTS DE VUE DU FINI ET DU PROFIL;
MEMBRANE AU BITUME ELASTOMÉRIQUE ET À AUTO-ADHÉRENCE;
REVÊTEMENT D'EXTÉRIEUR DE 19 mm (GB-01);
NATTE ISOLANTE DE 89 mm;
MONTANTS TRAITÉS SOUS PRESSION ET DE 89 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES;
COUPE-VAPEUR DE 6 mils;
ÉLÉMENT DE MAÇONNERIE EN BÉTON DE 190 mm; SE REPORTER À LA CHARPENTE.

RA-01 - TOIT DE LA VOIE DE HISSAGE

SOLIN EN CUIVRE, À ASSORTIR À L'OUVRAGE EXISTANT;
MEMBRANE AU BITUME ELASTOMÉRIQUE ET À AUTO-ADHÉRENCE;
REVÊTEMENT D'EXTÉRIEUR DE 16 mm;
ISOLANT RIGIDE DE 100 mm, À ATTACHER PAR L'EMPLOI DE DISPOSITIFS DE FIXATION, MÉCANIQUES;
COUPE-VAPEUR DE 6 mils;
REVÊTEMENT D'EXTÉRIEUR DE 13 mm (GB-01);
TABLIER EN MÉTAL DE 76 mm, À L'ÉTAT ATTACHÉ; SE REPORTER À LA CHARPENTE.

LÉGENDE DU DESSIN

- (TZE) INDICATEUR DE LOCAL
- LOCAL NUMÉRO DU LOCAL
- TECHNIQUE NOM DU LOCAL
- REPRÉSENTE LA PORTÉE DES TRAVAUX
- DETAIL EN COUPE
- 5 A210 NUMÉRO DU DÉTAIL
- REVENI À UNE PAGE
- 01 INDICATEUR DE NOTE
- CONSERVER LE MUR EXISTANT, IL NY A AUCUN BESOIN DE DÉMOLITION DE LA COMPOSITION MURALE EXISTANTE, L'ENTREPRENEUR SE DEVRA RÉPARER TOUT ENDOMMAGEMENT CAUSÉ AU MUR EXISTANT AU COURS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION.
- PORTE EXISTANTE, À CONSERVER.

LES SYMBOLES PRÉSENTS DANS LA LÉGENDE S'AVERTENT DES SYMBOLES TYPORIQUES, QUI NE S'APPLIQUENT PAS NECESSAIREMENT À CE PROJET.

NOTES DU DESSIN

- 01 PRÉVOIR UNE NOUVELLE PORTE D'ASCENSEUR ET UN NOUVEAU BÂTI. TRAVAUX, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE FABRICANT DE L'ASCENSEUR.
- 02 PRÉVOIR UN CABINE D'ASCENSEUR, SE REPORTER AU DEVIS, TRAVAUX, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE FABRICANT DE L'ASCENSEUR.
- 03 PRÉVOIR UN ENSEMBLE À CONTRE-POIDS ET UN RAIL D'ASCENSEUR, À ATTACHER MÉCANIQUEMENT AU MUR EN BÉTON ET (OU) EN BLOCS, TRAVAUX, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE FABRICANT DE L'ASCENSEUR. PRÉVOIR UNE NOUVELLE ÉCHELLE EN ACIER ET CE, AU BAS DU PUITS D'ASCENSEUR ET À PARTIR DU NIVEAU DU SOUS-SOL, À ATTACHER MÉCANIQUEMENT AU MUR EN BÉTON ET (OU) EN BLOCS DE LA VOIE DE HISSAGE, TRAVAUX, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE FABRICANT DE L'ASCENSEUR.
- 04 OUVRAGE DE REMPLISSAGE EN BÉTON, SELON LES EXIGENCES POUR LE BÂTI DE PORTE D'ASCENSEUR, TRAVAUX, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE FABRICANT DE L'ASCENSEUR. MUR DE COULOIR, À AMÉNAGER AVEC DES PROFILÉS DE FOURRURE POUR ASSORTIR LE TOUT AUX FINIS EXISTANTS.
- 05 RAPIÉÇER ET REMETTRE À NEUF TOUS LES MURS ENDOMMAGÉS EN BÉTON ET (OU) EN BLOCS. REMETTRE À NEUF L'OUVRAGE D'IGNIFUGAGE À L'EMPLACEMENT DES PÉNÉTRATIONS DANS LE MUR. PRÉVOIR UNE NOUVELLE FINITION DE PEINTURE.
- 06 PRÉVOIR LES SYSTÈMES DE COMMANDE D'ASCENSEUR, TRAVAUX, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE FABRICANT DE L'ASCENSEUR ET AVEC L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ.
- 07 NOUVEL OUVRAGE DE PROLONGEMENT DU TOIT DE LA VOIE DE HISSAGE, SE REPORTER AUX COUPES DE DÉTAIL.
- 08 PRÉVOIR UN NOUVEAU SOLIN EN CUIVRE, À ASSORTIR À L'EXISTANT.
- 09 PRÉVOIR UNE NOUVELLE SELLE DE SOLIN EN CUIVRE ET DE TYPE INCLINÉ, À ATTACHER AU TOIT EXISTANT. PRÉVOIR UNE NOUVE AMÉNAGÉE AVEC DU SOLIN, CHEVAUCHER ET IMPERMÉABILISER LA MEMBRANE EXISTANTE DE TOITURE ET L'AMÉNAGER AVEC UN ENSEMBLE DE PROTECTION CONTRE LA GLACE « ICE SHIELD ».
- 10 N.I.C.
- 11 EN RÉSERVE
- 12 EN RÉSERVE
- 13 PRÉVOIR UN AMORTISSEUR D'ASCENSEUR, DE MONTAGE AU PLANCHER, SE REPORTER AUX DÉTAILS DU FABRICANT D'ASCENSEUR.
- 14 PRÉVOIR UN SYSTÈME COMPLET D'HYDROFUGAGE AU CRYSTALLIN ET CE, À L'EMPLACEMENT DE TOUTES LES SURFACES EN BÉTON À L'INTÉRIEUR DU PUITS D'ASCENSEUR. CONSERVER L'ENSEMBLE EXISTANT DE TOITURE INVERSE ET LA STRUCTURE EXISTANTE, CHEVAUCHER ET IMPERMÉABILISER LES MEMBRANES EXISTANTE ET NEUVE.
- 15 ENSEMBLE EXISTANT DE TOITURE EN CUIVRE ET DE TYPE INCLINÉ ET STRUCTURE EXISTANTE, À CONSERVER À MODIFIER EN FONCTION DU BESOIN ET CE, POUR CHEVAUCHER ENSEMBLE LES MEMBRANES NEUVE ET EXISTANTE. PRÉVOIR UN OUVRAGE DE PROTECTION CONTRE LA GLACE « ICE SHIELD » LE LONG DE LA NOUVE.
- 16 PRÉVOIR UN NOUVEL ENSEMBLE À TOITURE INVERSE, À ASSORTIR À LA TOITURE EXISTANTE, REMETTRE LA TOITURE EXISTANTE À NEUF ET CE, EN FONCTION DES LIMITES INDIQUÉES.
- 17 PRÉVOIR UNE NOUVELLE POUTRE DE VOIE DE HISSAGE EN ACIER, SE REPORTER À LA CHARPENTE.
- 18 CONSERVER LE MUR EXISTANT EN PIERRE.

issued or revised
submission or revision

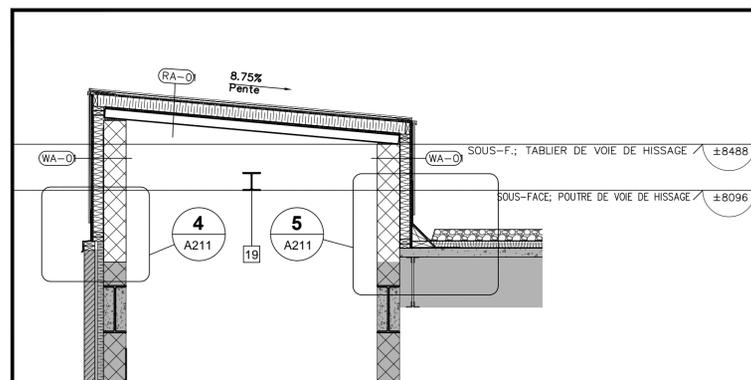
| n° | description | date |
|----|----------------------------------|------------|
| 3 | DOCUMENT DE SOUMISSION | 28/04/2014 |
| 2 | DOC. À 99%; À L'EXAMEN DU CLIENT | 21/03/2014 |
| 1 | DOC. À 66%; À L'EXAMEN DU CLIENT | 07/03/2014 |

project
project

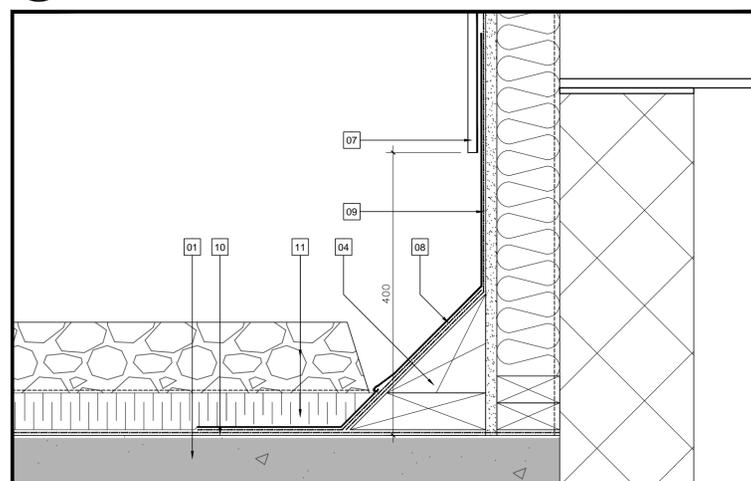
REMPACEMENT DE L'ASCENSEUR

drawing
dessin
TRAVAUX EXISTANTS ET (OU) OUVRAGES DE DÉMOLITION - PLANS D'ÉTAGE ET PLAN DU TOIT

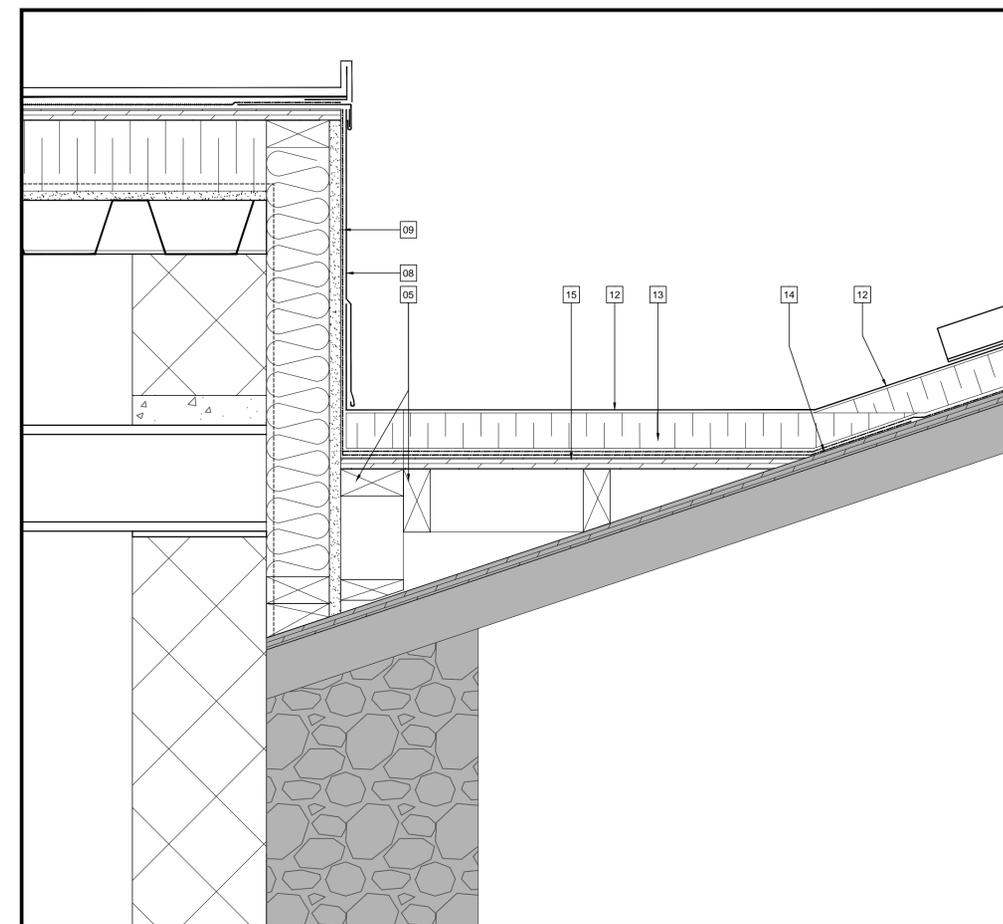
| | | | |
|---|---------------|-------------------------------|-----------------------|
| approved by approuvé par | DR | scale échelle | SELON LES INDICATIONS |
| designed by conçu par | DT/DOR | | |
| drawn by dessiné par | DT/LB | | |
| date | 28/04/2014 | | |
| NCC project no. n° du projet de la CCN | DC 1110-21-10 | sheet no. n° de la feuille | A210 |



1 COUPE TRANSVERSALE - TOITURE DE VOIE DE HISSAGE
A211 1:30



2 DÉTAIL MURAL TYPIQUE
A211 1:5



3 SELLE TYPIQUE - DÉTAIL DE TOITURE INCLINÉE
A211 1:5

LÉGENDE DU DESSIN

(172E.1) LOCAL — INDICATEUR DE LOCAL
LOCAL — NUMÉRO DU LOCAL
TECHNIQUE — NOM DU LOCAL

--- REPRÉSENTE LA PORTÉE DES TRAVAUX

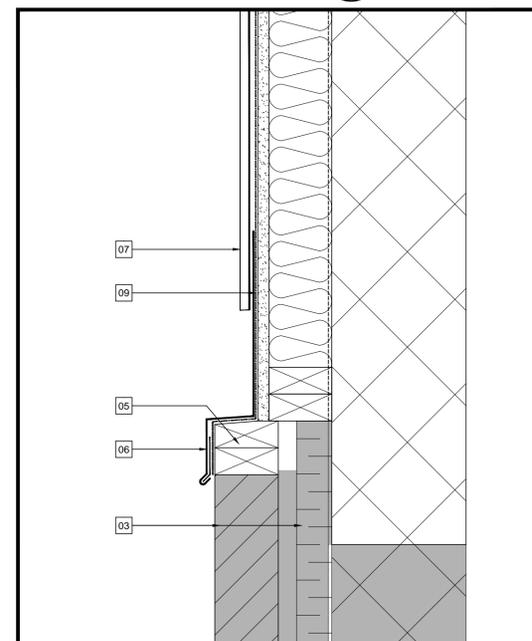
— INDICATEUR DE NOTE

CONSERVER LE MUR EXISTANT. IL N'Y A AUCUN BESOIN DE DÉMOLITION DE LA COMPOSITION MURALE EXISTANTE. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA RÉPARER TOUT ENDOMMAGEMENT CAUSÉ AU MUR EXISTANT AU COURS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION.

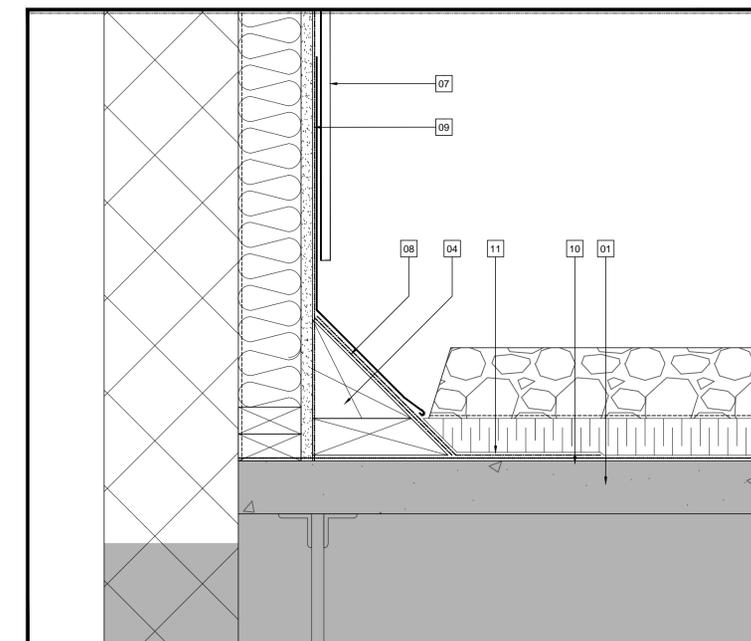
LES SYMBOLES PRÉSENTÉS DANS LA LÉGENDE S'AVÈRENT DES SYMBOLES TYPIQUES, QUI NE S'APPLIQUENT PAS NÉCESSAIREMENT À CE PROJET.

NOTES DU DESSIN

- 01 CONSERVER L'ENSEMBLE EXISTANT DE TOITURE INVERSÉE ET LA STRUCTURE EXISTANTE. CHEVAUCHER ET IMPERMÉABILISER LES MEMBRANES EXISTANTE ET NEUVE.
- 02 RÉTABLIR LE FINI DU TOIT INCLINÉ EN CUIVRE. CONSERVER LA STRUCTURE. CHEVAUCHER ET IMPERMÉABILISER LES MEMBRANES EXISTANTE ET NEUVE.
- 03 CONSERVER L'ENSEMBLE MURAL EXISTANT.
- 04 PRÉVOIR UNE LISIÈRE BISEAUTÉE. DÉTAIL TYPIQUE.
- 05 PRÉVOIR UN OUVRAGE DE BLOCAGE EN BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, À DIMENSIONNER EN FONCTION DU BESOIN. DÉTAIL TYPIQUE.
- 06 PRÉVOIR UN SOLIN EN CUIVRE, À AMÉNAGER AVEC DES AGRAFES À SOLIN ASSORTIES. À ASSORTIR AUX OUVRAGES EXISTANTS.
- 07 REVÊTEMENT EN CUIVRE, À ATTACHER MÉCANIQUEMENT. FINI ET PROFIL, À ASSORTIR À CEUX DE L'OUVRAGE EXISTANT.
- 08 PRÉVOIR UN SOLIN EN CUIVRE, À ATTACHER MÉCANIQUEMENT ET À ASSORTIR À L'EXISTANT.
- 09 PRÉVOIR UNE MEMBRANE AU BITUME ÉLASTOMÉRIQUE, À CHEVAUCHER ET À IMPERMÉABILISER DANS UNE DISTANCE D'AU MOINS 400 mm.
- 10 PRÉVOIR ET REMETTRE À NEUF LA MEMBRANE DE TOITURE INVERSÉE. À CHEVAUCHER ET À IMPERMÉABILISER ET CE, DANS UNE DISTANCE D'AU MOINS 400 mm.
- 11 REMETTRE À NEUF L'ENSEMBLE DE TOITURE INVERSÉE ET CE, EN FONCTION DU BESOIN. REMETTRE À NEUF LE TISSU DE FILTRAGE, L'ISOLANT RIGIDE DE 50 mm ET LE BALLAST.
- 12 PRÉVOIR UN SOLIN DE NOUVEAU EN CUIVRE ET L'ATTACHER MÉCANIQUEMENT.
- 13 PRÉVOIR DE L'ISOLANT RIGIDE DE 50 mm.
- 14 PRÉVOIR UN ENSEMBLE DE PROTECTION CONTRE LA GLACE « ICE SHIELD », À PROLONGER VERS LE HAUT ET DANS UNE DISTANCE DE 914 mm LE LONG DE LA NOUVE. PRÉVOIR UNE MEMBRANE DE TOITURE, À CHEVAUCHER ET À IMPERMÉABILISER À L'EMPLACEMENT DE LA MEMBRANE EXISTANTE DE TOITURE, DANS UNE DISTANCE D'AU MOINS 400 mm.
- 15 PRÉVOIR DU CONTRE-PLAQUÉ DE 19 mm ET DE CATÉGORIE POUR L'EXTÉRIEUR, EN POSITION INCLINÉE ET CE, POUR L'ENSEMBLE DE LA SELLE.
- 16 PRÉVOIR UNE NOUVELLE POUTRE DE VOIE DE HISSAGE EN ACIER. SE REPORTER À LA CHARPENTE.



4 PARAPET TYPIQUE - DÉTAIL DE MUR NEUF
A211 1:5



5 TOIT INVERSÉ TYPIQUE - DÉTAIL DE MUR NEUF
A211 1:5

issued or revised
soumission ou révision

| n° | description | date |
|----|-----------------------------------|------------|
| 3 | DOCUMENT DE SOUMISSION | 28/04/2014 |
| 2 | DOC. À 99%; À L'EXAMEN DU CLIENT. | 21/03/2014 |
| 1 | DOC. À 66%; À L'EXAMEN DU CLIENT. | 07/03/2014 |

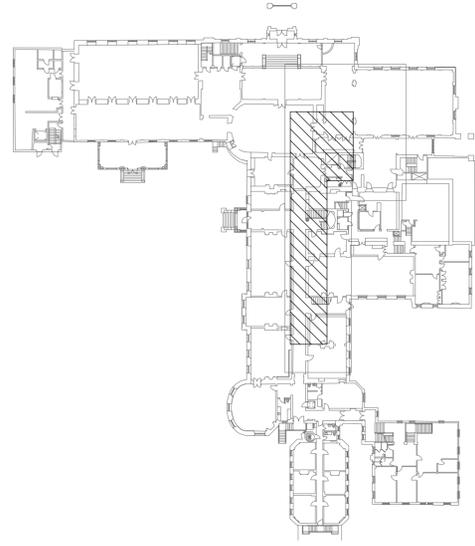
project
projet

**REMPLACEMENT DE
L'ASCENSEUR**

drawing
dessin
**TRAVAUX EXISTANTS ET (OU)
OUVRAGES DE DÉMOLITION -
PLANS D'ÉTAGE ET PLAN DU
TOIT**

approved by
approuvé par DR
designed by
conçu par DT/DOR
drawn by
dessiné par DT/LB
date 28/04/2014 scale
échelle SELON LES
INDICATIONS
NCC project no. sheet no.
n° du projet de la CCN n° de la feuille
DC 1110-21-10 A211

ELEVATOR REPLACEMENT / REMPLACEMENT D'ASCENSEUR



KEY PLAN
PLAN CLÉ
SCALE/ECHELLE = NONE
1
ME-000

| MECHANICAL DRAWINGS LIST: / LISTE DES DESSINS MÉCANIQUES: | |
|---|--|
| ME-000 | TITLE PAGE, KEY PLAN AND LEGEND / PAGE DE PRÉSENTATION, PLAN CLÉ ET LÉGENDE |
| M-100 | MECHANICAL EXISTING AND MODIFIED PLAN - MULTI-DISCIPLINES / MÉCANIQUE - PLAN EXISTANT ET MODIFIÉ - MULTI-DISCIPLINES |
| ELECTRICAL DRAWINGS LIST: / LISTE DES DESSINS ÉLECTRIQUES: | |
| E-100 | ELECTRICAL - EXISTING AND MODIFIED PLAN - MULTI-DISCIPLINES / ÉLECTRIQUE - PLAN EXISTANT ET MODIFIÉ - MULTI-DISCIPLINES |
| E-110 | ELECTRICAL DETAILS / DÉTAILS ÉLECTRIQUE |

Real Estate Management, Design and Construction Branch
Direction de la gestion de l'immobilier, design et construction

Design and Construction Division
Division design et construction

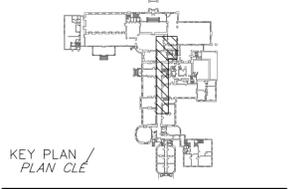
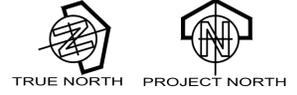
director - Claude Robert - directeur

consultant
expert-conseil

CIVITAS
14 Chamberlain Avenue, Suite 101
Ottawa, Ontario, K1S 1V9
Tel: 613.742.7482
T 819.776.4665
Fax: 613.742.8705
Web: www.civitas-inc.ca

consulting engineers
Ingénieur consultant

PAGEAUMOREL
Pageau Morel et associés inc.
365, boul. Gréber, bur. 302
Gatineau (Québec) J8T 5R3
T 819.776.4665
F 819.776.4775
www.pageaumorel.com
7069-036-00



THIS DRAWING SHALL NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES. /
CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION.

| no. | description | date |
|-----|----------------------|----------|
| 4 | RE-ISSUED FOR TENDER | 14-04-28 |
| 3 | FOR TENDER | 14-03-31 |
| 2 | FOR 99% COMMENTS | 14-03-21 |
| 1 | FOR 66% COMMENTS | 14-03-07 |

project
projet

ELEVATOR REPLACEMENT

drawing
dessin

TITLE PAGE, KEY PLAN
& LEGEND /
PAGE DE PRÉSENTATION,
PLAN CLÉ ET LÉGENDE

approved by /
approuvé par F. LAFRAMBOISE

designed by /
conçu par G. COLLADOS

drawn by /
dessiné par Y. BROOHTAERTS

date 2014-02-24 scale /
échelle NONE

NCC project no. /
no. du projet de la CCN sheet no. /
no. de la feuille

DC 1110-21-10 **ME-000**

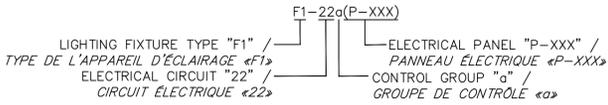


ELECTRICAL / ÉLECTRIQUE

LIGHTING FIXTURES / APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

- LINEAR /
LINEAIRE AT CEILING /
AU PLAFOND
- VERTICAL WALL MOUNTED LINEAR /
LINEAIRE EN APPLIQUE VERTICALE 2300(90") C/L ABOVE FLOOR /
2300(90") C/L DU PLANCHER

LIGHTING FIXTURES CODIFICATION / CODIFICATION DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE



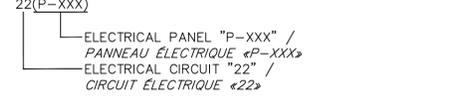
LIGHTING CONTROLS / CONTRÔLES D'ÉCLAIRAGE

- SWITCH, SINGLE-POLE 120V /
INTERRUPTEUR UNIPOLAIRE 120V 1200(48") C/L ABOVE FLOOR /
1200(48") C/L DU PLANCHER

RECEPTACLES / PRISES DE COURANT

- DOUBLE 15A, 125V, 5-15R CONFIGURATION /
DOUBLE 15A, 125V, CONFIGURATION 5-15R 450(18") C/L ABOVE FLOOR /
450(18") C/L DU PLANCHER
- DOUBLE 15/20A, 125V, 5-20R CONFIGURATION WITH GROUND FAULT CIRCUIT INTERRUPTER /
DOUBLE 15/20A, 125V, CONFIGURATION 5-20R C/A DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE CLASSE A 450(18") C/L ABOVE FLOOR /
450(18") C/L DU PLANCHER
- DOUBLE 15A, 125V, 5-15R CONFIGURATION WITH GROUND FAULT CIRCUIT INTERRUPTER /
DOUBLE 15A, 125V, CONFIGURATION 5-15R C/A DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE CLASSE A 450(18") C/L ABOVE FLOOR /
450(18") C/L DU PLANCHER

CIRCUITS CODIFICATION / CODIFICATION DES CIRCUITS



WIRING DEVICES / DISPOSITIF DE FILERIE

- CONNECTION POINT /
POINT DE RACCORDEMENT

DISTRIBUTION / DISTRIBUTION

- PULL BOX /
BOÎTE DE TIRAGE 1350(54") C/L ABOVE FLOOR /
1350(54") C/L ABOVE FLOOR /
- MOTOR /
MOTEUR
- MAINTENANCE SWITCH UP TO 600V /
INTERRUPTEUR D'ENTRETIEN JUSQU'À 600V
- SAFETY SWITCH UP TO 240V /
INTERRUPTEUR DE SÛRETÉ JUSQU'À 240V 1350(54") C/L DU PLANCHER
- SAFETY SWITCH, OVER 240V /
INTERRUPTEUR DE SÛRETÉ DE PLUS DE 240V 1350(54") C/L DU PLANCHER
- SURFACE MOUNTED SERVICE PANEL UP TO 240V /
PANNEAU D'UTILISATION JUSQU'À 240V EN SURFACE TOP AT 1850(72") ABOVE FLOOR /
LE DESSUS À 1850(72") DU PLANCHER
- SURFACE MOUNTED DISTRIBUTION PANEL UP TO 240V /
PANNEAU DE DISTRIBUTION JUSQU'À 240V EN SURFACE SEE DRAWING(S) /
VOIR DESSIN(S)
- SURFACE MOUNTED SERVICE PANEL, OVER 240V /
PANNEAU D'UTILISATION DE PLUS DE 240V EN SURFACE TOP AT 1850(72") ABOVE FLOOR /
LE DESSUS À 1850(72") DU PLANCHER
- SURFACE MOUNTED DISTRIBUTION PANEL, OVER 240V /
PANNEAU DE DISTRIBUTION DE PLUS DE 240V EN SURFACE SEE DRAWING(S) /
VOIR DESSIN(S)
- DRY TYPE TRANSFORMER /
TRANSFORMATEUR À SEC SEE DRAWING(S) /
VOIR DESSIN(S)

FIRE ALARM / ALARME INCENDIE

- SMOKE ALARM /
AVERTISSEUR DE FUMÉE SEE DRAWING(S) /
VOIR DESSIN(S)
- COMBINE SMOKE AND HEAT DETECTOR /
AVERTISSEUR DE FUMÉE ET CHALEUR COMBINÉ SEE DRAWING(S) /
VOIR DESSIN(S)
- ADDRESSABLE INTERFACE MODULE -
RELAY/FUNCTION /
MODULE D'INTERFACE ADRESSABLE -
RELAIS/FONCTION

GENERAL NOTES / NOTES GÉNÉRALES

- EXISTING EQUIPMENT TO REMOVE /
ÉQUIPEMENT EXISTANT À ENLEVER
- EXISTING EQUIPMENT /
ÉQUIPEMENT EXISTANT
- MODIFIED OR NEW EQUIPMENT /
ÉQUIPEMENT MODIFIÉ OU NOUVEAU

IDENTIFICATIONS / IDENTIFICATIONS

- SECTION «A» ON
DRAWING E-001 /
COUPE «A» SUR LE
DESSIN E-001
- ELEVATION «A» ON
DRAWING E-001 /
ÉLÉVATION «A» SUR LE
DESSIN E-001
- DETAIL «1» ON SAME DRAWING /
DÉTAIL «1» SUR LE MÊME DESSIN
- REVISION NO 1 /
RÉVISION NO 1

IDENTIFICATIONS / IDENTIFICATIONS

- IDENTIFICATION NO 1 /
IDENTIFICATION NO 1
- EQUIPMENT IDENTIFICATION SHOWN IN TABLE
(EXCEPT FOR LIGHTING FIXTURES) /
IDENTIFICATION D'ÉQUIPEMENT LISTÉ DANS UN TABLEAU
(SAUF APPAREILS D'ÉCLAIRAGE)
- EQUIPMENT IDENTIFICATION /
IDENTIFICATION D'ÉQUIPEMENT

ABBREVIATIONS / ABRÉVIATIONS

- MH MOUNTING HEIGHT /
HAUTEUR DE MONTAGE MALT GROUND /
MISE À LA TERRE
- 450(18") 450mm, 18inches /
450mm, 18pouces C/W COMPLETE WITH /
COMPLÈT AVEC
- C/L CENTER LINE /
LIGNE DE CENTRE UP /
EN HAUT
- DN DOWN /
EN BAS

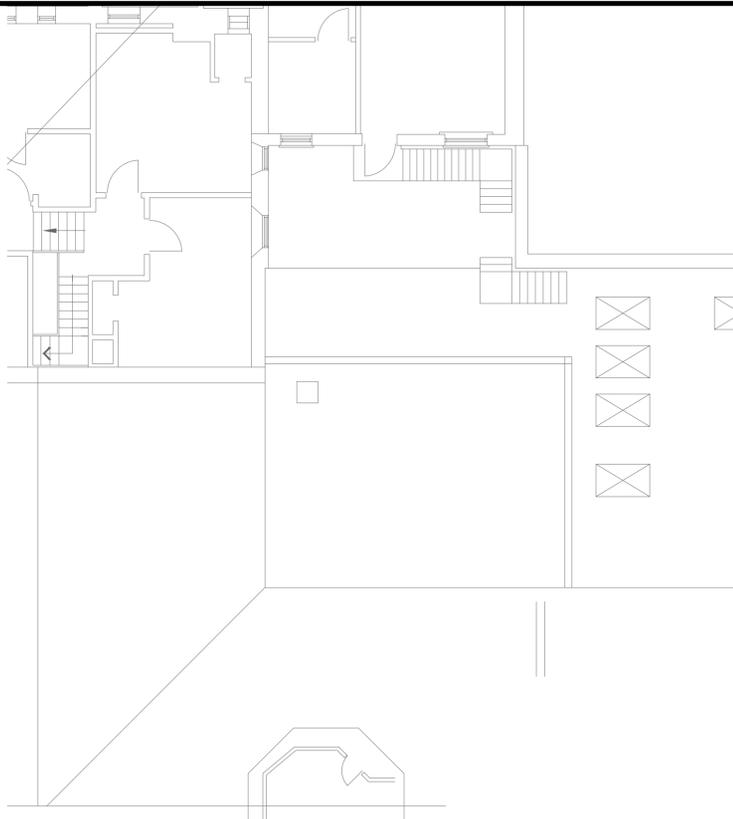
MECHANICAL / MÉCANIQUE

FIRE PROTECTION PROTECTION INCENDIE

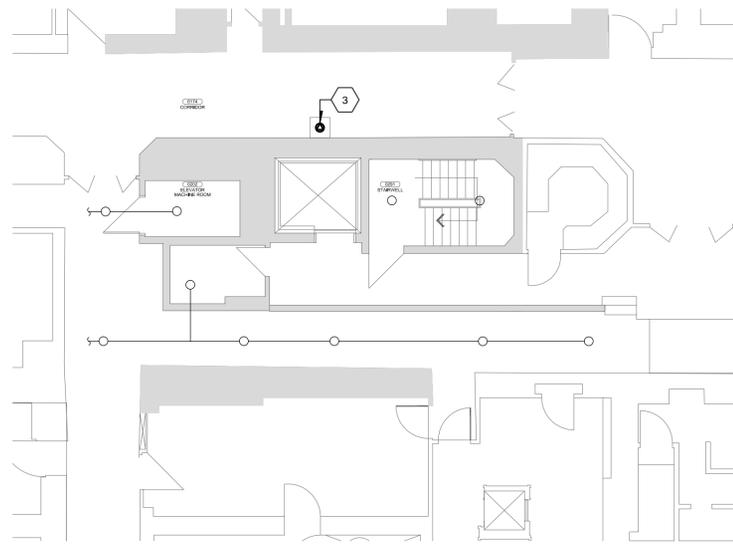
- FIRE EXTINGUISHER /
EXTINCTEUR PORTATIF EN SURFACE
- UPRIGHT SPRINKLER /
TÊTE D'EXTINCTEUR RELEVÉE
- HORIZONTAL SIDEWALL SPRINKLER /
TÊTE D'EXTINCTEUR MURALE HORIZONTALE

CONNECTIONS AND ACCESSORIES RACCORDS ET ACCESSOIRES

- UNION /
UNION
- SAFETY VALVE - PRESSURE /
SOUPAPE DE DÉCHARGE - PÉSSION ET TEMPÉRATURE

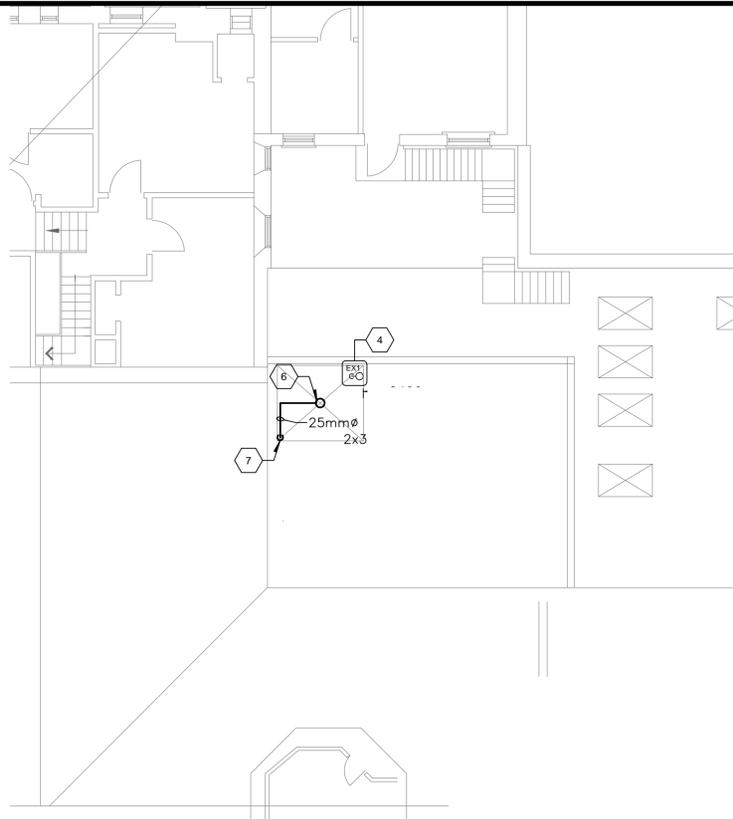


ROOF
TOIT
SCALE/ECHELLE = 1:100
1
M-100

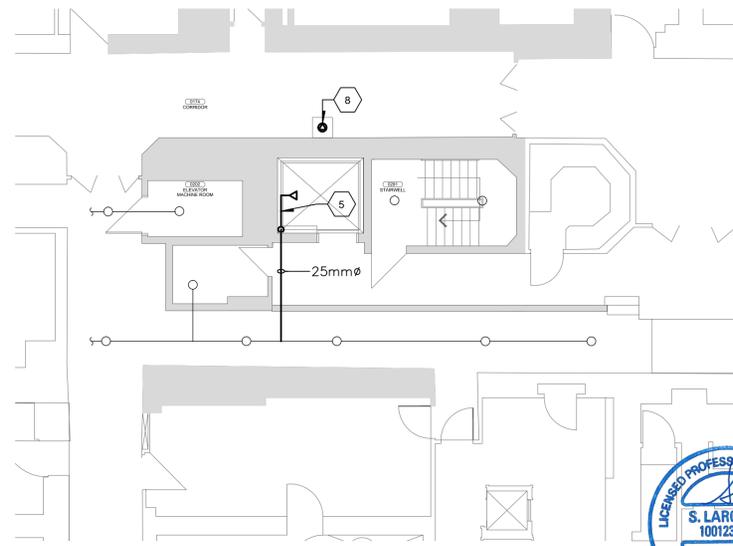


BASEMENT
SOUS-SOL
SCALE/ECHELLE = 1:100
5
M-100

EXISTANT / EXISTING



ROOF
TOIT
SCALE/ECHELLE = 1:100
3
M-100



BASEMENT
SOUS-SOL
SCALE/ECHELLE = 1:100
6
M-100

GENERAL NOTE(S): /

NOTE(S) GÉNÉRALE(S):

1- CONTRACTOR SHALL WHEN RESTARTING THE FLUID COOLER, PROVIDE ADDITIONAL GLYCOL IN ORDER TO ENSURE PROPER SYSTEM FUNCTIONING AS WELL AS A PURGE OF THE PIPING. /
L'ENTREPRENEUR DOIT LORS DE LA REMISE EN SERVICE DU REFROIDISSEUR DE LIQUIDE, PRÉVOIR L'AJOUT DE GLYCOL AFIN D'ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME, AINSI QU'UNE PURGE DE LA TUYAUTERIE.

SPECIFIC NOTE(S): /

IDENTIFICATION(S):

- 1 N.I.C
- 2 N.I.C
- 3 N.I.C
- 4 SUPPLY AND INSTALL A NEW PORTABLE FIRE EXTINGUISHER (10lbs ABC) IN THE ELEVATOR CONTROL-MECHANICAL ROOM. EXACT LOCATION TO BE CONFIRMED WITH THE ELEVATOR CONTRACTOR. /
FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEL EXTINGUEUR PORTATIF (10lbs ABC) DANS LA SALLE DE CONTRÔLE-MÉCANIQUE DE L'ASCENSEUR. L'EMPLACEMENT EXACT, À ÊTRE CONFIRMÉ AVEC L'ENTREPRENEUR DE L'ASCENSEUR.
- 5 SPRINKLER PIPING FOR NEW SIDEWALL HEAD LOCATED AT BOTTOM OF THE ELEVATOR SHAFT. EXACT LOCATION AND PIPING RUN TO BE DETERMINED ON SITE WITH ELEVATOR MANUFACTURE. /
TUYAUTERIE DE GICLÉUR POUR LA NOUVELLE TÊTE MURALE LOCALISÉE AU BAS DU PUIS D'ASCENSEUR. POSITION EXACTE ET PARCOURS DE LA TUYAUTERIE À DÉTERMINER SUR LE SITE AVEC LE MANUFACTURIER DE L'ASCENSEUR.
- 6 NEW UPRIGHT INTERMEDIATE TEMPERATURE RATING SPRINKLER HEAD C/W PROTECTION CAGE LOCATED AT THE TOP OF THE ELEVATOR SHAFT. EXACT LOCATION AND PIPING RUN TO BE DETERMINED ON SITE WITH ELEVATOR MANUFACTURE. /
NOUVELLE TÊTE RELEVÉS AYANT UN DEGRÉ D'ACTIVATION DE TEMPÉRATURE INTERMÉDIAIRE C/A CAGE DE PROTECTION LOCALISÉE AU HAUT DU PUIS D'ASCENSEUR. POSITION EXACTE ET PARCOURS DE LA TUYAUTERIE À DÉTERMINER SUR LE SITE AVEC LE MANUFACTURIER DE L'ASCENSEUR.
- 7 SPRINKLER PIPING FOR NEW HEAD TO BE CONNECTED TO THE EXISTING SPRINKLER PIPING LOCATED IN THE CEILING SPACE OF THE ELEVATOR LOBBY OF THE SECOND FLOOR. EXACT LOCATION AND PIPING RUN TO BE DETERMINED ON SITE. /
TUYAUTERIE DE GICLÉUR POUR LA NOUVELLE TÊTE À RACCORDER SUR LA TUYAUTERIE DE GICLÉUR EXISTANTE LOCALISÉE DANS L'ENTRE-PLAFOND DU LOBBY D'ASCENSEUR AU DEUXIÈME ÉTAGE. POSITION EXACTE ET PARCOURS DE LA TUYAUTERIE À DÉTERMINER SUR LE SITE.
- 8 NEW SUMP PUMP TO BE INSTALLED IN EXISTING PIT. REFER TO SPECIFICATIONS FOR DETAILS. /
NOUVELLE POMPE DE PUISARD À INSTALLÉE DANS LE PUIT EXISTANT. RÉFÉRER AU DEVIS POUR LES DÉTAILS.

THIS DRAWING IS ISSUED FOR DEMOLITION PURPOSES, IT REPRESENTS AN INVENTORY OF THE MAIN EXISTING INSTALLATIONS, GENERALLY VERIFIED IN CONNECTION WITH THE MODIFICATIONS SHOWN ON THIS DRAWING'S "MODIFIED" VERSION, AND OF WHICH THE GENUINE CONDITIONS MUST BE OBSERVED ON THE SITE BY THE CONTRACTOR. /
CE PLAN EST ÉMIS POUR FINS DE DÉMOLITION. IL CONSTITUE UN INVENTAIRE DES INSTALLATIONS PRINCIPALES EXISTANTES, GÉNÉRALEMENT VÉRIFIÉES EN RAPPORT AVEC LES MODIFICATIONS MONTRÉES SUR LA VERSION "MODIFIÉ" DE CE PLAN ET DONT LES CONDITIONS RÉELLES DOIVENT ÊTRE CONSTATÉES SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR.



MODIFIED / MODIFIÉ



Real Estate Management, Design and Construction Branch
Direction de la gestion de l'immobilier, design et construction

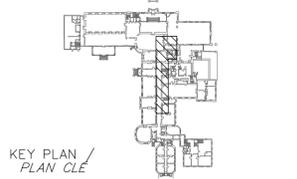
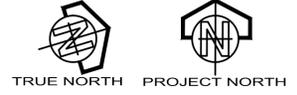
Design and Construction Division
Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant
expert-consult



consulting engineers
Ingénieur consultant



THIS DRAWING SHALL NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES. /
CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION.

| no. | description | date |
|-----|----------------------|----------|
| 4 | RE-ISSUED FOR TENDER | 14-04-28 |
| 3 | FOR TENDER | 14-03-31 |
| 2 | FOR 99% COMMENTS | 14-03-21 |
| 1 | FOR 66% COMMENTS | 14-03-07 |

project
projet

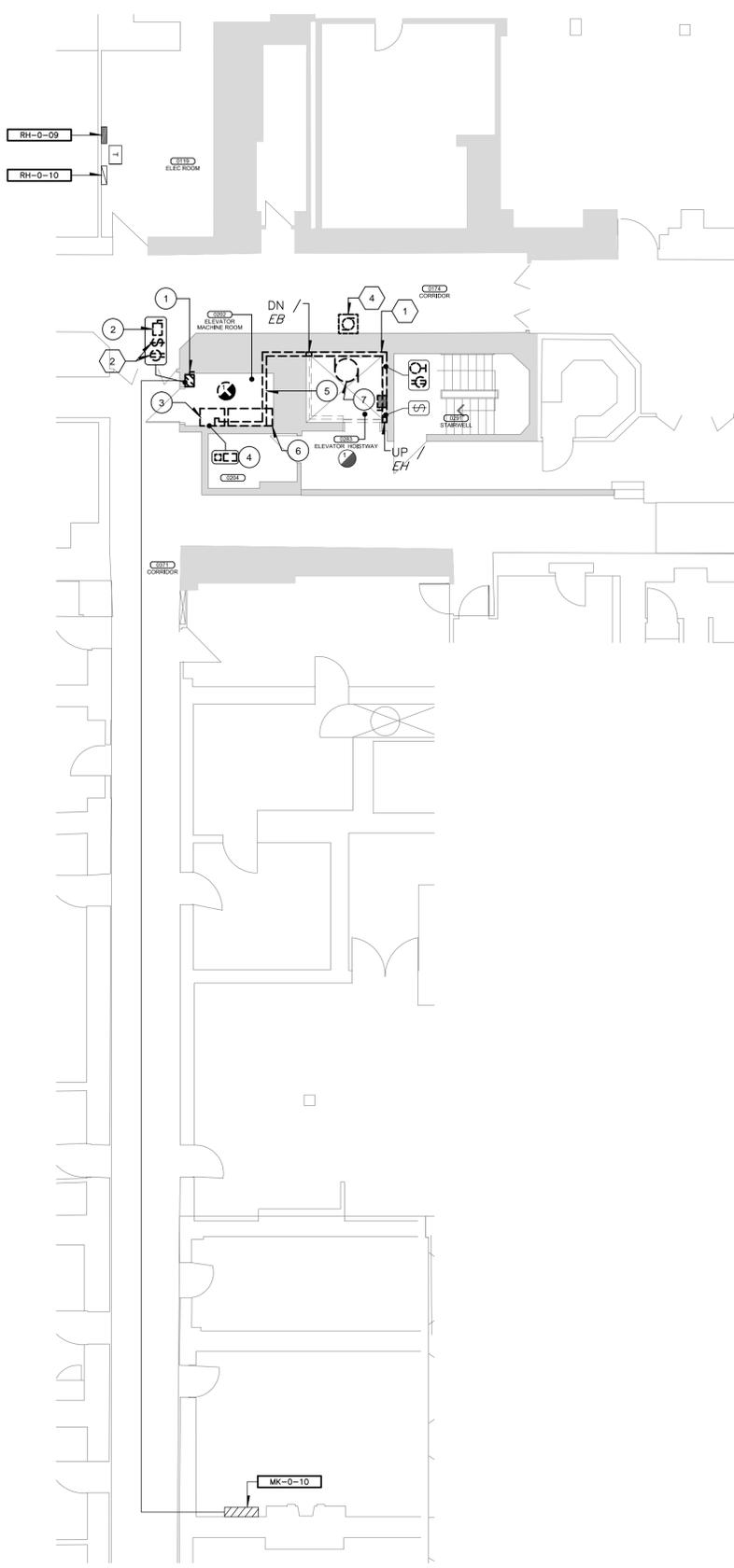
ELEVATOR REPLACEMENT

drawing
dessin
MECHANICAL -
EXISTING & MODIFIED PLAN -
MULTI-DISCIPLINES /
MÉCANIQUE -
PLAN EXISTANT ET MODIFIÉ -
MULTI-DISCIPLINES

approved by
approuvé par F. LAFRAMBOISE
designed by
conçu par S. LAROCHE
drawn by
dessiné par Y. BROOHTAERTS

date 2014-02-24 scale 1:100
no. du projet de la CCN no. de la feuille

DC 1110-21-10 M-100



BASEMENT
SOUS-SOL
SCALE/ÉCHELLE = 1:100

1
E-100

EXISTANT / EXISTING

SPECIFIC NOTE(S): /

IDENTIFICATION(S):

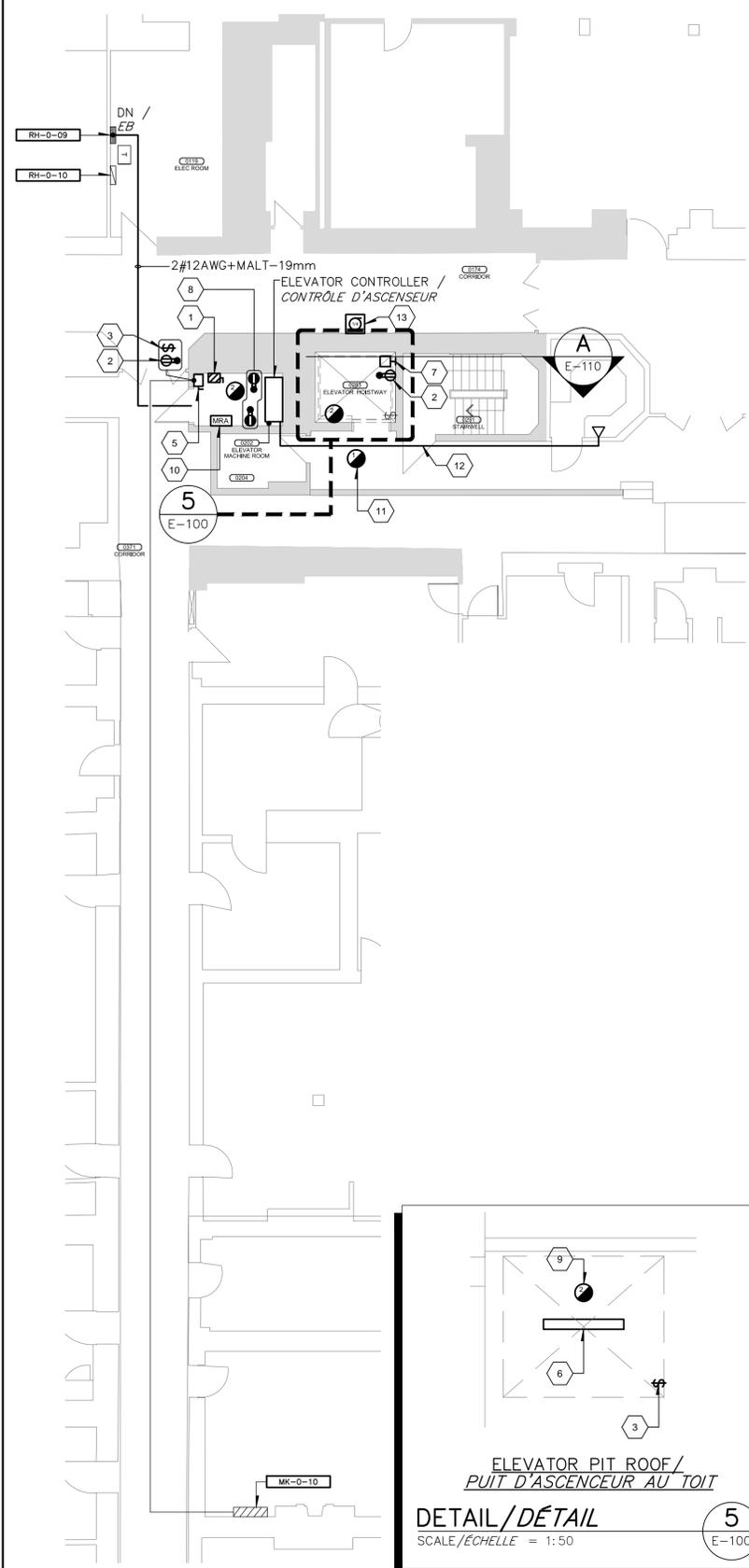
- 1 REMOVE COMPLETELY THE ELEVATOR CONTROL CABLE DUCT AND WIRING. / ENLEVER COMPLÈTEMENT LE CANAL DE CÂBLAGE ET LE FILAGE DU CONTRÔLEUR DE L'ASCENSEUR.
- 2 REMOVE POWER OUTLET AND SWITCH. EXISTING CIRCUIT TO BE REUSED. /
- 3 N.I.C
- 4 DISCONNECT EXISTING SUMP PUMP. / DÉBRANCHER LA POMPE EXISTANTE.

EQUIPMENT(S): /

ÉQUIPEMENTS(S):

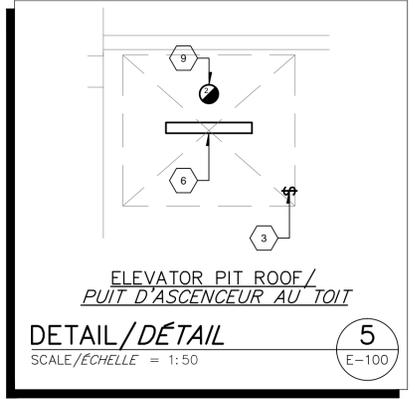
- 1 SAFETY SWITCH, 600V, 30A / INTERRUPTEUR DE SÛRETÉ, 600V, 30A
- 2 SAFETY SWITCH, 120V, CAR LIGHT / INTERRUPTEUR DE SÛRETÉ, 110V, ÉCLAIRAGE D'ASCENSEUR
- 3 ELEVATOR CONTROL PANEL / PANNEAU DE CONTRÔLE DE L'ASCENSEUR
- 4 INVERTOR AND 12 VOLT EMERGENCY POWER / INVERSEUR ET POUVOIR URGENCE 12 VOLT
- 5 WALL MOUNTED CABLE DUCT / CHEMIN DE CÂBLE MONTÉ AU MUR
- 6 HYDRAULIC OIL TANK TO BE REMOVED BY GENERAL CONTRACTOR / RÉSERVOIR D'HUILE HYDRAULIQUE À ÊTRE ENLEVÉ PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
- 7 OIL PUMP WITH GAUGE TO BE REMOVED BY GENERAL CONTRACTOR / POMPE POUR HUILE AVEC GAUGE À ÊTRE ENLEVÉ PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

THIS DRAWING IS ISSUED FOR DEMOLITION PURPOSES, IT REPRESENTS AN INVENTORY OF THE MAIN EXISTING INSTALLATIONS, GENERALLY VERIFIED IN CONNECTION WITH THE MODIFICATIONS SHOWN ON THIS DRAWING'S "MODIFIED" VERSION, AND OF WHICH THE GENUINE CONDITIONS MUST BE OBSERVED ON THE SITE BY THE CONTRACTOR. / CE PLAN EST ÉMIS POUR FINS DE DÉMOLITION. IL CONSTITUE UN INVENTAIRE DES INSTALLATIONS PRINCIPALES EXISTANTES, GÉNÉRALEMENT VÉRIFIÉES EN RAPPORT AVEC LES MODIFICATIONS MONTRÉES SUR LA VERSION "MODIFIÉ" DE CE PLAN ET DONT LES CONDITIONS RÉELLES DOIVENT ÊTRE CONSTATÉES SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR.



BASEMENT
SOUS-SOL
SCALE/ÉCHELLE = 1:100

3
E-100



ELEVATOR PIT ROOF /
PUIT D'ASCENSEUR AU TOIT
DETAIL / DÉTAIL
SCALE/ÉCHELLE = 1:50

MODIFIED / MODIFIÉ

GENERAL NOTE(S): /

NOTE(S) GÉNÉRALE(S):

- 1- COORDINATE LOCATION OF NEW ELECTRICAL COMPONENTS WITH THE ARCHITECT AND THE ELEVATOR CONTRACTOR. / COORDONNER LA POSITION DES NOUVEAUX COMPOSANTS ÉLECTRIQUE AVEC L'ARCHITECTE ET LE FOURNISSEUR DE L'ASCENSEUR.
- 2- ALL CONDUITS INSIDE ELEVATOR HOISTWAY TO BE RIGID ALUMINIUM OR FLEXIBLE METALIC WATER TIGHT. / TOUS LES CONDUITS À L'INTÉRIEUR DE LA CAGE D'ASCENSEUR DOIVENT ÊTRE EN ALUMINIUM RIGIDE OU MÉTALLIQUE FLEXIBLE RÉSISTANT À L'EAU.

SPECIFIC NOTE(S): /

IDENTIFICATION(S):

- 1 INSTALL A NEW LOCKABLE FUSED DISCONNECT SWITCH 30A, 600V. REUSE EXISTING CIRCUIT, MK-0-10 CCT 17. / INSTALLER UN NOUVEAU SECTIONNEUR CADENASSABLE 30A AVEC FUSIBLE, 600V. RÉUTILISER LE CIRCUIT EXISTANT, MK-0-10 CCT 17.
- 2 INSTALL NEW GFCI OUTLET. REUSE EXISTING CIRCUIT / INSTALLER UNE NOUVELLE PRISE DDF. RÉUTILISER LE CIRCUIT EXISTANT.
- 3 INSTALL NEW LIGHT SWITCH. / INSTALLER UN NOUVEL INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE.
- 4 N.I.C

- 5 INSTALL NEW LOCKABLE DISCONNECT SWITCH 15A, 120V, FOR ELEVATOR LIGHT. REUSE EXISTING CIRCUIT. / INSTALLER UN NOUVEAU SECTIONNEUR CADENASSABLE 15A, 120V, POUR L'ÉCLAIRAGE DE L'ASCENSEUR. RÉUTILISER LE CIRCUIT EXISTANT.

- 6 NEW LIGHTING FIXTURE ON TOP OF HOIST WAY. METALUX, BC SERIES, MODEL BC225120VEB81 OR EQUIVALENT APPROVED. EXTEND EXISTING CIRCUIT FROM THE PIT. / NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EN HAUT DE LA CAGE D'ASCENSEUR. METALUX, SÉRIE BC, MODÈLE BC225120VEB81 OU EQUIVALENT APPROUVÉ. PROLONGER LE CIRCUIT EXISTANT DANS LA CAGE D'ASCENSEUR.

- 7 INSTALL A NEW LIGHTING FIXTURE. METALUX, BC SERIES, MODEL BC225120VEB81 OR EQUIVALENT APPROVED. REUSE EXISTING CIRCUIT. / INSTALLER UN NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE. METALUX, SÉRIE BC, MODÈLE BC225120VEB81 OU EQUIVALENT APPROUVÉ. RÉUTILISER LE CIRCUIT EXISTANT.

- 8 INSTALL TWO 15/20A OUTLETS. PROVIDE A 20A CIRCUIT BREAKER IN THE RH-0-09 PANEL. / INSTALLER DEUX PRISES 15/20A. FOURNIR UN DISJONCTEUR DE 20A DANS LE PANNEAU RH-0-09.

- 9 NEW DETECTOR WITH AUXILIARY NC CONTACT TO BE CONNECTED TO THE EXISTING FIRE ALARM SYSTEM. AUXILIARY NC CONTACT TO BE CONNECTED TO THE ELEVATOR CONTROLLER. / NOUVEAU DÉTECTEUR AVEC CONTACT NF AUXILIAIRE À ÊTRE CONNECTÉ AU SYSTÈME D'ALARME EXISTANT. LE CONTACTEUR AUXILIAIRE NC DOIT ÊTRE CONNECTÉ DIRECTEMENT AU CONTRÔLE D'ASCENSEUR.

- 10 FIRE ALARM RELAY TO PROVIDE GENERAL SIGNAL TO ELEVATOR CONTROLLER. / RELAIS D'ALARME INCENDIE DOIT FOURNIR UN SIGNAL GÉNÉRALE AU CONTRÔLEUR D'ASCENSEUR.

- 11 REPLACE EXISTING DETECTOR FOR A NEW WITH AUXILIARY NC RELAY CONTACT. / REMPLACER LE DÉTECTEUR EXISTANT PAR UN DÉTECTEUR AVEC RELAIS AUXILIAIRE NF.

- 12 NEW EMT CONDUIT WITH CAT5 WIRE TO PROVIDE COMMUNICATION WITH THE ELEVATOR. / NOUVEAU CONDUIT EMT AVEC CÂBLE CAT5 POUR LA COMMUNICATION AVEC L'ASCENSEUR.

- 13 CONNECT NEW PUMP TO EXISTING CIRCUIT. REPLACE EXISTING BREAKER WITH A NEW 25A, 1PH, 120V BREAKER. PANEL LOCATION SHALL BE CONFIRMED ON SITE. / BRANCHER LA NOUVELLE POMPE SUR LE CIRCUIT EXISTANT. REMPLACER LE DISJONCTEUR EXISTANT PAR UN NOUVEAU DISJONCTEUR DE 25A, 1PH, 120V. LA POSITION DU PANNEAU DOIT ÊTRE CONFIRMER SUR LES LIEUX.



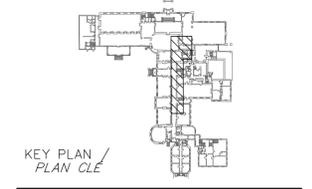
Real Estate Management, Design and Construction Branch
Direction de la gestion de l'immobilier, design et construction

Design and Construction Division
Division design et construction
director - Claude Robert - directeur

consultant
expert-conseil



consulting engineers
Ingénieur consultant



THIS DRAWING SHALL NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES. / CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION.

issued or revised
émis ou révisé

| no. | description | date |
|-----|----------------------|----------|
| 4 | RE-ISSUED FOR TENDER | 14-04-28 |
| 3 | FOR TENDER | 14-03-31 |
| 2 | FOR 99% COMMENTS | 14-03-21 |
| 1 | FOR 66% COMMENTS | 14-03-07 |

project
projet

ELEVATOR REPLACEMENT

drawing
dessin

ELECTRICAL -
EXISTING & MODIFIED PLAN -
MULTI-DISCIPLINES /
ÉLECTRIQUE -
PLAN EXISTANT ET MODIFIÉ -
MULTI-DISCIPLINES

approved by
approuvé par F. LAFRAMBOISE

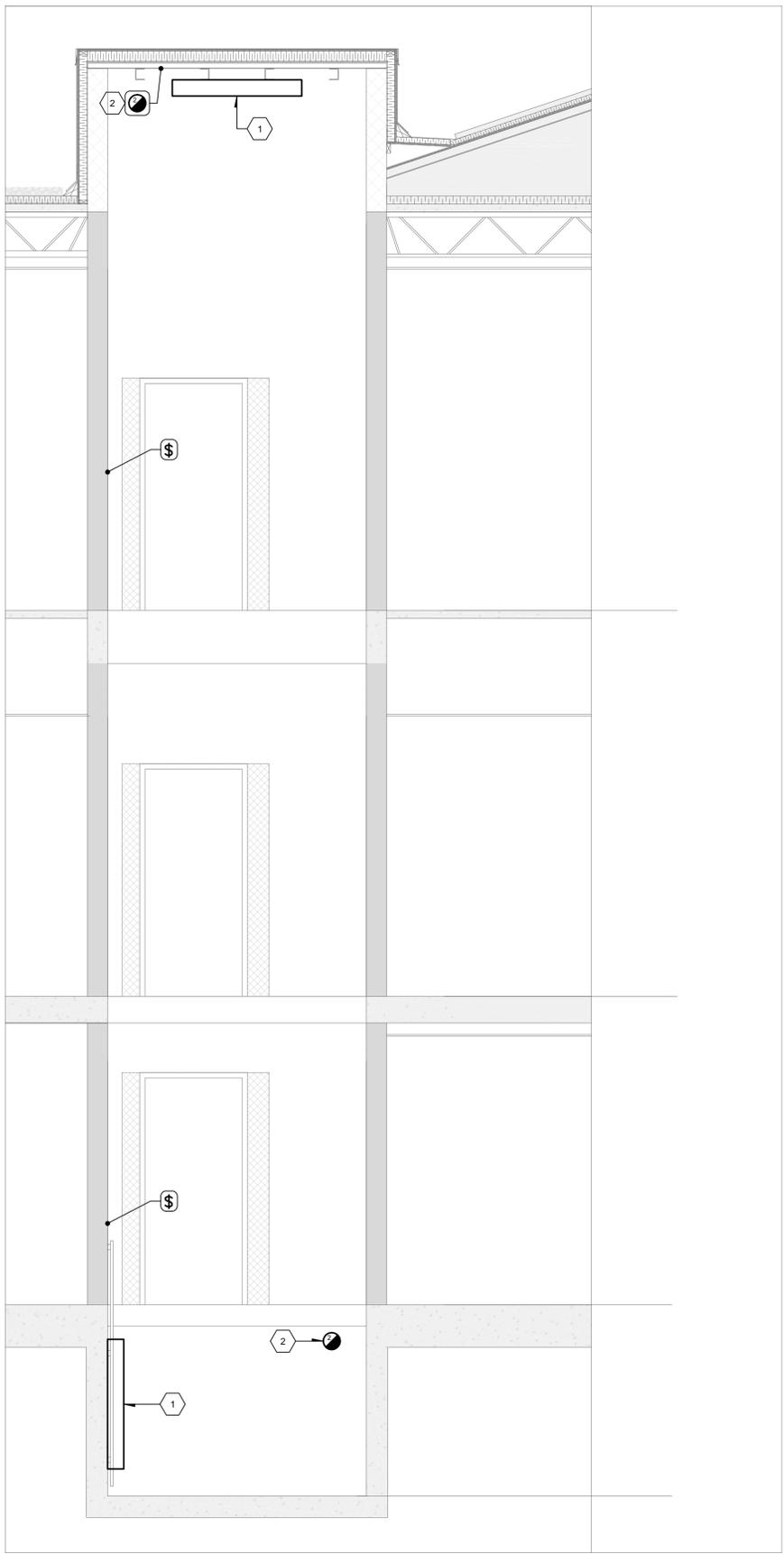
designed by
conçu par G. COLLADOS

drawn by
dessiné par Y. BROOHTHAERTS

date 2014-02-24 scale 1:100
no. du projet de la CCN sheet no. 14-03-31
no. de la feuille

DC 1110-21-10 **E-100**





ELEVATOR SHAFT /
PUIT D'ASCENCEUR
SECTION / COUPE
SCALE / ÉCHELLE = 1:30

A

GENERAL NOTE(S): /

NOTE(S) GÉNÉRALE(S):

- 1- COORDINATE LOCATION OF NEW ELECTRICAL COMPONENTS WITH THE ARCHITECT AND THE ELEVATOR CONTRACTOR. /
COORDONNER LA POSITION DES NOUVEAUX COMPOSANTS ÉLECTRIQUE AVEC L'ARCHITECTE ET LE FOURNISSEUR DE L'ASCENCEUR.
- 2- ALL CONDUITS INSIDE ELEVATOR HOISTWAY TO BE RIGID ALUMINIUM OR FLEXIBLE METALIC WATER TIGHT. /
TOUS LES CONDUITS À L'INTÉRIEUR DE LA CAGE D'ASCENSEUR DOIVENT ÊTRE EN ALUMINIUM RIGIDE OU MÉTALLIQUE FLEXIBLE RÉSISTANT À L'EAU.

SPECIFIC NOTE(S): /

IDENTIFICATION(S):

- 1 NEW LIGHTING FIXTURE METALUX, BC SERIES, MODEL BC225120VEB81 OR EQUIVALENT APPROVED. INSTALL LIGHTING FIXTURE TO ALLOW ENOUGH CLEARANCE FOR MAINTENANCE. EXTEND EXISTING CIRCUIT INSIDE PIT. /
NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE METALUX, SÉRIE BC, MODÈLE BC225120VEB81 OU EQUIVALENT APPROUVÉ. INSTALLER L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE AVEC UN DÉGAGEMENT ADEQUAT POUR L'ENTRETIEN. PROLONGER LE CIRCUIT EXISTANT DANS LA CAGE D'ASCENSEUR.
- 2 NEW DETECTOR WITH AUXILIARY NC CONTACT TO BE CONNECTED TO THE EXISTING FIRE ALARM SYSTEM. AUXILIARY NC CONTACT TO BE CONNECTED TO THE ELEVATOR CONTROLLER. /
NOUVEAU DÉTECTEUR AVEC CONTACTEUR NC AUXILIAIRE À ÊTRE CONNECTÉ AU SYSTÈME D'ALARME EXISTANT. LE CONTACTEUR AUXILIAIRE NC DOIT ÊTRE CONNECTÉ DIRECTEMENT AU CONTRÔLE D'ASCENCEUR.



Real Estate Management, Design and Construction Branch
Direction de la gestion de l'immobilier, design et construction

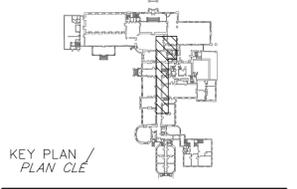
Design and Construction Division
Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant
expert-conseil



consulting engineers
Ingénieur consultant



THIS DRAWING SHALL NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES. /
CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION.

| no. | description | date |
|-----|----------------------|----------|
| 4 | RE-ISSUED FOR TENDER | 14-04-28 |
| 3 | FOR TENDER | 14-03-31 |
| 2 | FOR 99% COMMENTS | 14-03-21 |
| 1 | FOR 66% COMMENTS | 14-03-07 |

project
projet

ELEVATOR REPLACEMENT

drawing
dessin

**ELECTRICAL -
DETAILS /
ÉLECTRIQUE -
DÉTAILS**

approved by
approuvé par F. LAFRAMBOISE

designed by
conçu par G. COLLADOS

drawn by
dessiné par Y. BROOHTAERTS

date 2014-02-24 scale 1:30
échelle

NCC project no. sheet no.
no. du projet de la CCN no. de la feuille

DC 1110-21-10 E-110



NOTES GÉNÉRALES

GÉNÉRALITÉS

LES NOTES GÉNÉRALES ET LES DÉTAILS TIPIQUES S'APPLIQUENT À TOUTES LES CONDITIONS STRUCTURELLES N'AYANT PAS FAIT L'OBJET DE DÉTAILS OU DE RENVOIS SPÉCIFIQUES DANS LES DESSINS DE CHARPENTE.

LES PRÉSENTES NOTES AINSI QUE LES DÉTAILS ET DESSINS CONNEXES DEVRONT ÊTRE LUS CONCURRENTMENT AVEC LE DEVIS SE RAPPORTANT AU PROJET EN COURS.

CES DESSINS NE DEVRONT ÊTRE UTILISÉS QUE PAR LE CLIENT DE L'EXPERT-CONSEIL. TOUS LES RENSEIGNEMENTS Y FIGURANT S'APPLIQUENT AU PROJET EN COURS SEULEMENT ET EXPRIMENT LE MEILLEUR JUGEMENT DE L'EXPERT-CONSEIL À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS EN SA POSSESSION AU MOMENT DE SA PRÉPARATION DES DESSINS. LES DÉCISIONS OU ACTIONS PRISES PAR DES TIERCES ET FONDÉES SUR LES RENSEIGNEMENTS COMPRIS DANS LES PRÉSENTS DESSINS DEVRONT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME RELEVANT UNIQUEMENT DE CES TIERCES.

CES DESSINS APPARTIENNENT À L'EXPERT-CONSEIL ET NE POURRONT PAS ÊTRE REPRODUITS SANS SON AUTORISATION. PEU IMPORTE LA MÉTHODE OU LA FAÇON DE REPRODUCTION PROPOSÉE.

CODES ET NORMES

LES DÉTAILS DE CONCEPTION ET DE CONSTRUCTION DEVRONT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA (ÉDITION DE 2010).

DESSINS D'ATELIER ET DOCUMENTS DE SOUMISSION

GENERALITÉS :

LES REPRODUCTIONS DES DESSINS DE CHARPENTE NE CONSTITUENT PAS DES MÉDIAS ACCEPTABLES DE DESSINS D'ATELIER. DANS LES PARAGRAPHES CI-APRÈS, LE TERME « INGÉNIEUR » SOUS-ENTEND QU'IL S'AGIT BEL ET BIEN D'UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ ET DÉTENTEUR D'UN PERMIS DE PRATIQUE EN ONTARIO.

LA REVUE DES DESSINS NE S'APPLIQUE QU'À L'ARRANGEMENT GÉNÉRAL ET SERT À CONFIRMER QUE LE TOUT EST CONFORME AU CONCEPT GÉNÉRAL DE CONCEPTION. CETTE REVUE NE SOUS-ENTEND PAS UNE APPROBATION DE LA CONCEPTION DÉTAILLÉE NI DES QUANTITÉS AVANCÉES DANS LES DESSINS PRÉSENTÉS; ELLE NE DOIT PAS NON PLUS RELEVER L'ENTREPRENEUR DE SES RESPONSABILITÉS DE RÉALISER DES TRAVAUX EN TOUT POINT COMPLETS, PRÉCIS ET CONFORMES AUX RENSEIGNEMENTS COMPRIS DANS LES DESSINS DE CHARPENTE. PRÉVOIR UN DÉLAI DE QUINZE (15) JOURS POUR LA REVUE DES DESSINS D'ATELIER.

NE PAS FABRIQUER DE MATÉRIAUX QUI FONT SUITE À UN REJET OU À UNE DÉSAPPROBATION DES DESSINS D'ATELIER.

TRAVAUX DE MAÇONNERIE :
SOUMETTRE LES PRÉUVES REQUISES À L'EFFET QUE LA RÉSISTANCE DU MORTIER, DU COULIS ET DES BLOCS CORRESPOND BEL ET BIEN À CE QUI EST DEMANDÉ OU PRESCRIT.

SOUMETTRE DES ÉCHANTILLONS DES ACCESSOIRES DE MAÇONNERIE.

ACIER DE CONSTRUCTION ET TABLIER EN ACIER :
SOUMETTRE À L'EXAMEN DES AUTORITÉS COMPÉTENTES DES DESSINS ÉLECTRONIQUES ET EN FORMAT PDF. DES DESSINS DE MONTAGE, QUI DEVRONT ENVELOPER TOUS LES DÉTAILS D'EXÉCUTION SUR PLACE POUR L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS EN ACIER DE CONSTRUCTION. TOUTES LES CONNEXIONS DEVRONT ÊTRE CONÇUES PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ, QUI SE DEVRA AUSSI DE SIGNER ET D'ESTAMPILLER TOUS LES DESSINS PERTINENTS.

LES PRÉSENTATIONS DE DESSINS D'ATELIER DEVRONT ENVELOPER CE QUI SUIT : POUR L'ACIER DE CONSTRUCTION - CONNEXIONS ENTRE TOUTES LES MEMBRURES ET LES MORCEAUX EN ACIER; POUR CE QUI EST DU TABLIER EN ACIER : LE PLAN DE PLATELAGE, LE PROFIL, LES DIMENSIONS, L'ÉPAISSEUR DU NOYAU, LES CONNEXIONS À L'EMPLACEMENT DES SUPPORTS, LES APPAREILS D'APPUI REQUIS, LES PIÈCES D'OBTURATION ET LES ACCESSOIRES..

DIMENSIONS

VÉRIFIER LES DIMENSIONS DES PRÉSENTS DESSINS, EN LES COMPARANT À CELLES SUR PLACE ET À CELLES DANS LES DESSINS D'ARCHITECTURE ET CE, AVANT DE LES UTILISER À DES FINS DE FABRICATION OU DE CONSTRUCTION, PUIS SIGNALER IMMÉDIATEMENT TOUTE CONTRADICTION AU FUR ET À MESURE QUE L'ON EN DÉCOUVRE, LE CAS ÉCHÉANT. LES DESSINS DEVRONT AVOIR ÊTE PRÉPARÉS RELATIVEMENT À L'ÉCHELLE, MAIS L'ENTREPRENEUR NE DOIT PAS SE SERVIR DESDITS DESSINS POUR PRÉLEVER DES MESURES À L'ÉCHELLE. CONFIRMER L'EMPLACEMENT DU BÂTIMENT EXISTANT ET DES POINTS D'ATTACHE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION PROPREMENT DITE.

INSPECTIONS ET ESSAIS

LES ARTICLES CI-APRÈS DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS OU ÉPROUVÉS PAR UN ORGANISME INDÉPENDANT D'INSPECTION ET (OU) D'ESSAI, TEL QUE DÉSIGNÉ PAR LE CLIENT. LES MATÉRIAUX ET LA MAIN D'ŒUVRE NON CONFORMES AU DEVIS DEVRONT ÊTRE REJETÉS PAR L'ENTREPRENEUR. LES RAPPORTS ET RÉSULTATS D'ESSAIS DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS SANS TARDER À L'EXAMEN DE L'INGÉNIEUR. SANS POUR AUTANT SE LIMITER À CE QUI SUIT, VOICI CE QUE LES ESSAIS COMPORTENT :

ÉPREUVE DES OUVRAGES DE MAÇONNERIE, POUR DÉTERMINER LEUR RÉSISTANCE :

ENTREPRENDRE DES ESSAIS POUR VÉRIFIER LA RÉSISTANCE DU COULIS ET DU MORTIER.

ACIER DE CONSTRUCTION :
SOUDURES ET ÉTANCHÉITÉ DES CONNEXIONS BOULONNÉES, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE INSPECTION VISUELLE. EN OUTRE, L'ON SE DEVRA DE VÉRIFIER LES VALEURS D'APPUI AINSI QUE L'APLOMB ET L'ALIGNEMENT DES STRUCTURES EN ACIER.

ESSAIS NON DESTRUCTEURS, DEVANT SERVIR À VÉRIFIER LA QUALITÉ DES TRAVAUX DE SOUDAGE LORSQUE CES DERNIERS TRAVAUX SEMBLENT DOUTEUX DU POINT DE VUE VISUEL OU LORSQUE L'INGÉNIEUR EN FAIT LA DEMANDE.

PRÉPARATION DES SURFACES ET APPLICATION DE PEINTURES EN ATELIER ET SUR PLACE. LORSQU'IL S'AGIT D'ACIER DE CONSTRUCTION DE TYPE APPARENT ET À PEINDRE.

ACIER D'ARMATURE :
L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'AVISER LA SOCIÉTÉ ADJELEIAN ALLEN RUBELI DE L'EXAMEN REQUIS ET SUR PLACE DE L'ACIER D'ARMATURE ET CE, AU MOINS 24 HEURES AVANT LA DATE DE FERMETURE DES COFFRAGES À COLONNES OU À MURS ET AU MOINS 24 HEURES AVANT DE COULER DU BÉTON DANS DES DALLES, DES EMPATTEMENTS ET DES ARTICLES DU GENRE.

CRITÈRES DE CONCEPTION ET DE MISE EN DÉTAILS, À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

ARTICLES DIVERS EN MÉTAL ET ESCALIERS EN ACIER
ARTICLES DIVERS EN MÉTAL ET ESCALIERS EN ACIER, DEVANT ÊTRE CONÇUS ET PRÉCISÉS PAR LE FOURNISSEUR DES ARTICLES DIVERS EN MÉTAL ET DES ESCALIERS EN ACIER. DES DESSINS D'ATELIER DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DE LA SOCIÉTÉ ADJELEIAN ALLEN RUBELI LTD. LES DESSINS D'ATELIER DEVRONT ÊTRE ESTAMPILLÉS ET SIGNÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ EN ONTARIO. TOUS LES OUVRAGES DIVERS EN MÉTAL ET TOUS LES ESCALIERS EN ACIER DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS AU COURS DE LA CONSTRUCTION PAR L'INGÉNIEUR CHARGÉ DE LA CONCEPTION DE CES ARTICLES DIVERS EN MÉTAL ET ESCALIERS EN ACIER; DES RAPPORTS SUBSÉQUENTS DEVRONT ÊTRE REMIS À L'EXPERT-CONSEIL.

MONTANTS ET SOLIVEAUX EN ACIER, DE FAÇONNAGE À FROID
MONTANTS ET SOLIVEAUX EN ACIER, DEVANT ÊTRE CONÇUS ET PRÉCISÉS PAR LE FOURNISSEUR DES MONTANTS ET SOLIVEAUX EN ACIER. DES DESSINS D'ATELIER DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DE LA SOCIÉTÉ ADJELEIAN ALLEN RUBELI LTD. LES DESSINS D'ATELIER DEVRONT ÊTRE ESTAMPILLÉS ET SIGNÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ EN ONTARIO. TOUS LES MONTANTS ET SOLIVEAUX EN ACIER DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS AU COURS DE LA CONSTRUCTION PAR L'INGÉNIEUR CHARGÉ DE LA CONCEPTION DE CES MONTANTS ET SOLIVEAUX EN ACIER; DES RAPPORTS SUBSÉQUENTS DEVRONT ÊTRE REMIS À L'EXPERT-CONSEIL.

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE, SUPPORTS À TUYAUX ET ENTRETOISES DE PROTECTION CONTRE LES SECOURSSES SISMIQUES
LES SUPPORTS POUR L'APPAREILLAGE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ, LES TUYAUX ET LES OUVRAGES ANTISISMiques DEVRONT ÊTRE CONÇUS ET DÉTAILLÉS PAR L'INGÉNIEUR TRAVAILLANT POUR LE COMPTE DE L'ENTREPRENEUR. SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER À L'EXAMEN DE LA SOCIÉTÉ ADJELEIAN ALLEN RUBELI LTD. LES DESSINS D'ATELIER DEVRONT ÊTRE SIGNÉS ET ESTAMPILLÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ ET DUMENT AUTORISÉ À PRATIQUER SA PROFESSION EN ONTARIO, AU COURS DE LA CONSTRUCTION. TOUS LES SUPPORTS DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS PAR L'INGÉNIEUR CHARGÉ DE LEUR CONCEPTION ET LES RAPPORTS EN DÉCOULANT DEVRONT ÊTRE REMIS À L'EXPERT-CONSEIL.

ACIER D'ARMATURE :

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, DÉTAILLER ET PLACER L'ACIER DE RENFORT EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES PERTINENTES DE LA NORME CSA-A23.1 ET DU MUNUEL DES PRATIQUES NORMALISÉES PORTANT SUR L'ACIER D'ARMATURE DE L'IAAC.

PRÉVOIR DES BARRES DÉFORMÉES DONT LA RÉSISTANCE AU FLÉCHISSEMENT CORRESPOND À 400 MPa; LE TOUT DEVRA AUSSI ÊTRE CONFORME À LA NORME CSA G30.18-M92.

PRÉVOIR UN TREILLIS À FILS MÉTALLIQUES SOUDÉS, SELON LA NORME CSA G30.5M (EN FEUILLES PLATES SEULEMENT).

| | |
|---|---|
| ÉPISSURES : COLONNES | CHEVAUCHEMENT DE COMPRESSION, À MOINS D'IND. CONTRAIRES |
| MURS DE CISAILLEMENT ET COLONNES MURS PORTEURS DE CISAILLEMENT | À MOINS D'IND. CONTRAIRES, CHARGE OU TENSION DE 1,5 À MOINS D'IND., CHARGE OU TENSION |
| TOUS LES AUTRES | |

DÉSIGNATION DES BARRES :
"10-15T 4500(H) = IL S'AGIT ICI DE 10 BARRES DE GROSSEUR 15M, À MÊME LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA DALLE ET D'UNE LONGUEUR DE 4 500 mm. (* LA LONGUEUR DU CROCHET)

CHAISES D'ARMATURE :
PRÉVOIR DES CHAISES, DES BARRES D'ESPACEMENT, DES BARRES DE SUPPORT ET TOUS LES AUTRES ACCESSOIRES REQUIS POUR SUPPORTER LES ARMATURES ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES STIPULATIONS PERTINENTES DES NORMES CSA23.1 ET CSA23.3, SELON LA PLUS RÉCENTE ÉDITION. LES CHAISES DEVRONT ÊTRE EN PLASTIQUE, À RECOUVREMENT DES EXTRÉMITÉS EN PLASTIQUE OU EN BÉTON. TOUS LES FILS MÉTALLIQUES D'ATTACHE, TOUTES LES CHAISES ET TOUS LES SUPPORTS DE BARRE UTILISÉS À L'EMPLACEMENT D'ARMATURES REVÊTUES DEVRONT ÊTRE DE TYPE NON MÉTALLIQUE OU PROTÉGÉS PAR L'EMPLOI D'UN ENDUIT ACCEPTABLE.

ESPACER LES CHAISES À 1 200 mm D'ENTRE AXES AU PLUS. DANS LA MESURE DU POSSIBLE, PRÉVOIR DES CHAISES EN CONTINU.

VOIR AUSSI LE DEVIS.

TRAVAUX DE MAÇONNERIE :

TOUS LES OUVRAGES EN MAÇONNERIE DEVRONT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA AINSI QU'AUX NORMES SUIVANTES : CAN/CSA-A370 ET CAN/CSA-31.

RÉSISTANCE MINIMALE DES BLOCS EN BÉTON (SUPERFICIE NETTE), À 15,0 MPa; MORTIER, DE TYPE S;
RÉSISTANCE DU COULIS $f_{gr} = 20,0$ MPa
MORTIER POUR OUVRAGES APPARENTS ET POUR LE SOUS-SOL, À ENTRAÎNEMENT D'AIR

| ÉPAISSEUR DU MUR | APPUI |
|------------------|---|
| 190 mm | ARMATURE « HDMR », À 200 mm D'ENTRE AXES; ARMAT. VERT. 20M, À ASSORTIR AUX GOULOIRS EXISTANTS; PAR CONTRE, ELLES NE DEVRONT PAS ÊTRE DE VALEUR INFÉRIEURE À 1 200 mm. |

PAR ARMATURES HDMR. IL FAUT ENTENDRE DES ARMATURES ULTRA-ROBUSTES À MAÇONNERIE ET EN FORME D'ÉCHELLES, AVEC 2 TIGES LATÉRALES DE CALIBRE 6 (4,76 mm) (SUPERFICIE TOTALE DE 35,6^o2).

PRÉVOIR DES ARMATURES LATÉRALES AYANT FAIT L'OBJET DE CALCULS TECHNIQUES POUR LE SUPPORT TEMPORAIRE DE TOUS LES MURS DE MAÇONNERIE PORTEURS DE CHARGES ET CE, JUSQU'À CE QUE L'OSSATURE DE TOITURE EN ACIER SOIT SOUDÉ EN PLACE.

À MÊME LA PARTIE SUPÉRIEURE DE MURS ARMÉS, PRÉVOIR UNE POUTRE DE LIAISONNEMENT À ÂME SURBAISSÉE ET À REMPLIR DE COULIS, À AMÉNAGER AVEC 2 BARRES DE GROSSEUR 10M AU MOINS. IL FAUDRA PROLONGER LES BARRES VERTICALES ET CE, JUSQU'AU NIVEAU DE LA FAUDRIE SUP. DE LA POUTRE DE LIAISONNEMENT. PRÉVOIR UNE LISIÈRE DE LATTIS EN MÉTAL SOUS LES POUTRES DE LIAISONNEMENT ET CE, ENTRE LES NOYAUX REMPLIS DE COULIS, AFIN DE RETENIR LE COULIS DE CES POUTRES DE LIAISONNEMENT.

PRÉVOIR DES BARRES DE RENFORT À LA VERTICALE DANS LES NOYAUX À REMPLIR DE COULIS ET CE, LE LONG DES CÔTÉS DE TOUTES LES OUVERTURES ET AUX EXTRÉMITÉS DES MURS ET (OU) À L'EMPLACEMENT DES JOINTS DE CONSTRUCTION.

PRÉVOIR DES LINTEAUX À L'EMPLACEMENT DE TOUTES LES OUVERTURES ET (OU) DE TOUS LES RETRAITS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS D'ARCHITECTURE OU DE CHARPENTE, Y COMPRIS CEUX POUR DES SERVICES OU DE L'APPAREILLAGE DE MÉCANIQUE OU D'ÉLECTRICITÉ..

ACIER DE CONSTRUCTION :

| À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, L'ACIER DE CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES PERTINENTES DE LA NORME CAN/CSA-S16-01. | |
|---|--|
| ARTICLE | DEVIS PERTINENT |
| SECTIONS OU PROFILÉS ROULÉS | G40.21 - 350W |
| SECTIONS OU PROFILÉS CREUX DE CONSTRUCTION EN ACIER (TUBES) | G40.21 - 350W CLASSE C (U/N) |
| BOULONS D'ANCRAGE | À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, IL DOIT S'AGIR ICI DE TIGES NELSON H4L ET EN ACIER DOUX. |

TOUT L'ACIER D'ARMATURE D'EXTÉRIEUR ET APPARENT DEVRA ÊTRE GALVANISÉ.

L'ENSEMBLE DE L'ACIER DE CONSTRUCTION DEVRA AVOIR REÇU UNE PEINTURE D'IMPRESSION, SAUF POUR CE QUI EST DES OUVRAGES GALVANISÉS OU DES OUVRAGES EN ACIER À COULER DANS DU BÉTON.

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES CONNEXIONS DE POUTRES DEVRONT SE FAIRE DES DEUX CÔTÉS.

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, CENTRER TOUTES LES PLAQUES D'APPUI EN DESSOUS DES POUTRES.

NE PAS COUPER NI PRATIQUER D'OUVERTURES DANS LES MEMBRURES EN ACIER DE CONSTRUCTION SANS L'APPROBATION ÉCRITE À CE SUJET, DE LA PART DE L'INGÉNIEUR EN CHARPENTE.

LORSQU'UNE FORME OU QU'UN PROFILÉ EN ACIER DE CONSTRUCTION QUI EST PRÉSENTÉ DANS LES DESSINS N'EST PAS DISPONIBLE, IL FAUDRA ALORS SUBSTITUER CETTE FORME OU CE PROFILÉ À UNE FORME OU À UN PROFILÉ AYANT UNE CAPACITÉ STRUCTURELLE ET DES PROPRIÉTÉS DE COUPE AU MOINS ÉGALES À CELLES DU PRODUIT SUBSTITUÉ ET CE, SANS QUE LA CHOSE N'ENTRAÎNE DE DÉBOURSÉS SUPPLÉMENTAIRES DE LA PART DU PROPRIÉTAIRE ET EN AUTANT QUE LE TOUT SOIT À L'APPROBATION DUDIT PROPRIÉTAIRE ET DE L'EXPERT-CONSEIL.

TABLIER EN ACIER :

TÔLE, DE CATÉGORIE STRUCTURELLE « A » ET CONFORME À LA NORME CSSBI-10M (Fy = 230 MPa)

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LE TABLIER EN ACIER DEVRA ÊTRE GALVANISÉ ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME ASTM-A653M; IDENTIFICATION, COMME SUIV : ZF275 (275 g/m²).

SOUDER LE TABLIER AUX MEMBRURES DE SUPPORT ET CE, EN PRATIQUANT DES SOUDURES PUDDLÉES ET EFFICIENTES DE 20 mm; ALTERNATIVEMENT, SE SERVIR DE CLOUS HILTI X-HSN24. LE TABLIER SERT EN QUELQUE SORTE DE DIAPHRAGME.

ESPACEMENT DES SOUDURES TRANSVERSALES ET (OU) DES CLOUS - 300 mm AU MOINS, À MOINS D'IND. CONT.
ESPACEMENT DES SOUDURES LONGITUDINALES ET (OU) DES CLOUS - 300 mm AU MOINS, À MOINS D'IND. CONT.
CHEVAUCHEMENTS LATÉRAUX; VIS N° 10 - 300 mm AU MOINS, À MOINS D'IND. CONT.

NE PAS SUPPORTER LES PLAFONDS, LES CONDUITS, LES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE ET LES TUYAUX À PARTIR DU TOIT EN ACIER DU DU PLATELAGE DE PLANCHER.

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, PRÉVOIR DES ENSEMBLES D'OBTURATION DE CELLULES.



Real Estate Management, Design and Construction Branch
Direction de la gestion de l'immobilier, design et construction

Design and Construction Division
Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant
expert-conseil



consulting engineers
ingénieurs-conseils



Adjeleian Allen Rubeli
Consulting Engineers

75 Albert Street, Ottawa, Ontario
4211 Yonge Street, Toronto, Ontario

PROJET AAR 2508-01



issued or revised
soumission ou révision

| n° | description | date |
|----|------------------------|------------|
| 1 | DOCUMENT DE SOUMISSION | 2 MAY 2014 |

project
projet

REMPLACEMENT DE L'ASCENSEUR

drawing
dessin

NOTES GÉNÉRALES

approved by
approuvé par M.D.

designed by
conçu par M.D.

drawn by
dessiné par XY-ZHANG

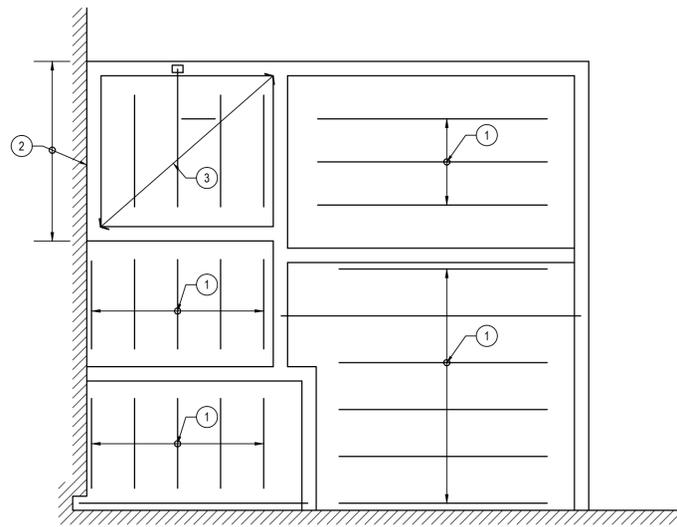
date 2014-04-28 scale SELON LES échelle INDICATIONS

NCC project no. sheet no.
n° du projet de la CCN n° de la feuille

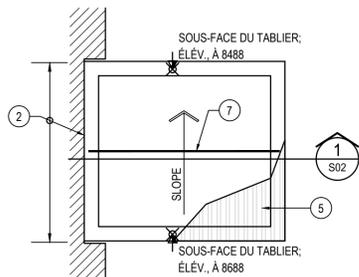
DC 1110-21-10 S01

NOTES DU DESSIN

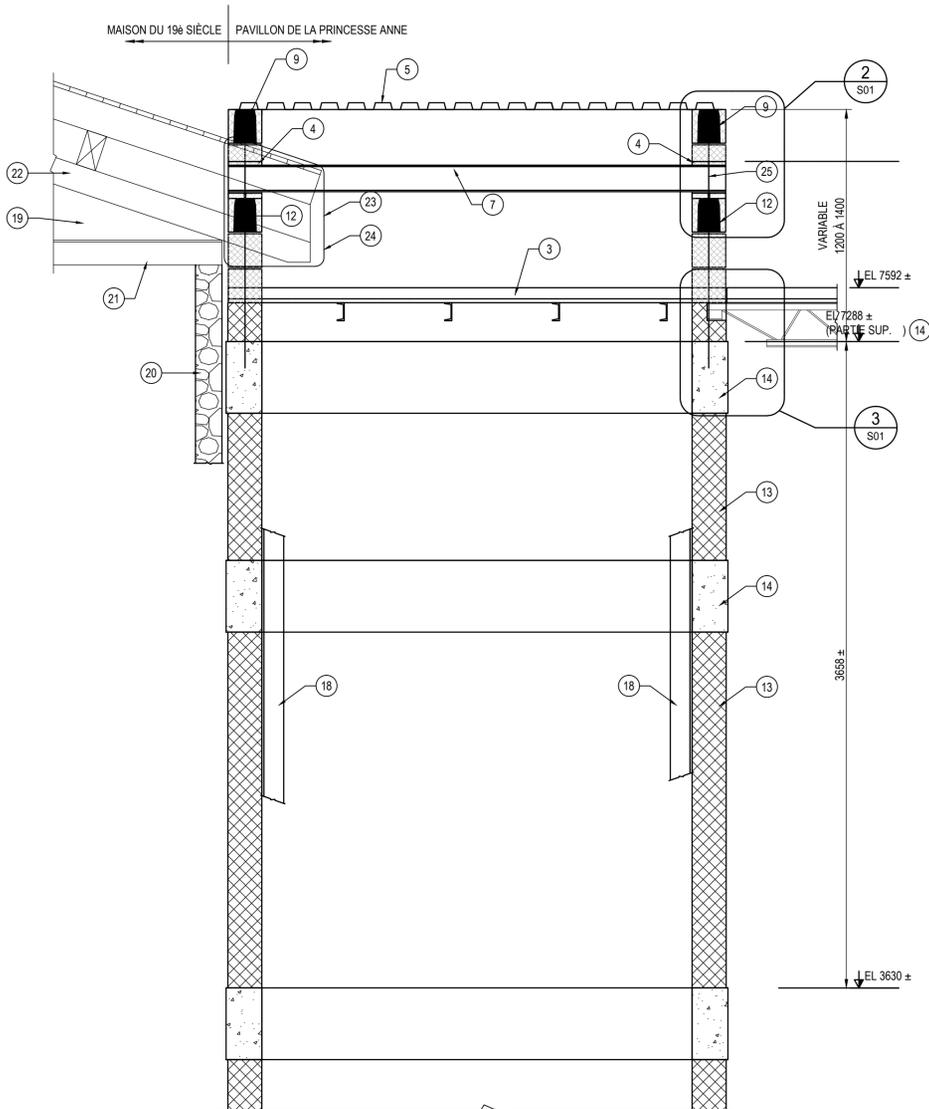
- 1 SOLIVEAUX EXISTANTS EN ACIER ET À ÂME OUVERTE, DE 8 PO. ET À 2'-0" D'ENTRE AXES, AVEC PROFILS EXISTANTS C4x6,25 ET À 2'-0" D'ENTRE AXES, À CONSERVER.
- 2 STRUCTURE EXISTANTE ET ADJACENTE AU PUIXS, À DÉVOILER. PRÉSENTER LA SITUATION À L'EXAMEN DES AUTORITÉS COMPÉTENTES ET ATTENDRE LEUR DÉCISION AVANT D'ENTREPRENDRE LES PROCÉDURES ANTICIPÉES :
 - * COUPER L'OUVRAGE EXISTANT ET EN PORTER-À-FAUX DE LA STRUCTURE DU TOIT, AU DELÀ DE LA FAÇADE DU MUR EXISTANT EN PIERRE.
 - * PRÉVOIR DE NOUVELLES MEMBRURES EN SAPIN, EN PIN OU EN ÉPINETTE, DE CATÉGORIE N° 1 ET À SEC ET DE FORMAT 38 mm SUR 140 mm, POUR RACCORDER LES FERMES AFFECTÉES AU-DESSUS DU MUR EN PIERRE, À ATTACHER AUX FERMES ADJACENTES.
 - * RÉPARER LE REVÊTEMENT DE TOITURE, EN FONCTION DU BESOIN; POUR CE FAIRE, UTILISER DES PLANCHES DE CHOIX ET EN PIN, EN SAPIN OU EN ÉPINETTE, DE GROSSEUR S'ASSORTISSANT AUX MORCEAUX EXISTANTS À REMPLACER.
 - * PRÉVOIR UN NOUVEL OUVRAGE DE SUPPORT EN BOIS POUR LE PLATELAGE AFFECTÉ ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES DIRECTIVES, DEVANT CONVENIR AUX CONDITIONS DES OUVRAGES À L'ÉTAT RETROUVÉ.
- 3 ENLEVER LES OUVRAGES EXISTANTS :
 - * EMBLEVER DE LONGUEUR EXCÉDENTAIRE DE TUYAUTERIE
 - * TOIT PAR DESSUS LE PUIXS D'ASCENSEUR (BÉTON DE 2-1/2 PO. SUR UNE CASSEROLE EN V, À AMÉNAGER AVEC DU TREILLIS À FIL MÉTALLIQUE DE 6 PO. SUR 6 PO. SUR 5/8 PO.)
 - * OUVRAGE D'OSSATURE À PROFILS ET PLAQUES D'ASSISE
 - * RANGS DE BLOCS À MI-HAUTEUR; NE PAS ENDOMMAGER LES GOIJONS.
- 4 PRÉVOIR UN RANG ADDITIONNEL DE BLOCS À MÊME LE MUR AVANT OU PRINCIPAL DE L'ARBRE. PRÉVOIR DES BLOCS DÉCOUPÉS SUR LES MURS LATÉRAUX ET EN DESSOUS DE LA POUTRE DE LIAISONNEMENT ET CE, AFIN D'OFFRIR UNE TRANSITION EN DOUCEUR ENTRE LES MURS AVANT ET ARRIÈRE, SUR LE MUR PRINCIPAL, PRÉVOIR UN TOTAL DE 7 RANGS COMPLETS AU-DESSUS DU BÉTON; SUR LE MUR ARRIÈRE, PRÉVOIR UN TOTAL DE 6 RANGS COMPLETS AU-DESSUS DU BÉTON.
- 5 NOUVEAU TOIT :
 - * TABLIER EN ACIER DE 76 mm SUR 0,91 mm, À SOUDER PAR L'EMPLOI DE SOUDURES POUILLÉES OU À CLOUER ET CE, À 300 mm D'ENTRE AXES, TOUT AUTOUR. À INCLINER EN FONCTION DES VALEURS SUIVANTES : +60 À L'AVANT ET +0 À L'ARRIÈRE.
- 6 SANS OBJET
- 7 NOUVELLE POUTRE DE HISSAGE W150x22, À AMÉNAGER AVEC UN TROU DE 50 mm DE DIAMÈTRE À CHAQUE EXTRÉMITÉ ET UNE PLAQUE D'APPUI PL8x190x190 AINSI QU'AVEC 2 TIGES NELSON DE GROSSEUR 10M. TIGES, À NOYER DANS UNE PROFONDEUR DE 100 mm.
 - À REMPLIR COMPLÈTEMENT DE COULIS UNE FOIS L'INSTALLATION APPROUVÉE. EMPLACEMENT, DEVANT CONVENIR AUX EXIGENCES DE L'ASCENS. CHARGE MAX. DE HISSAGE : 3 500 kg (7 700 LIVRES)
- 8 PLAQUE PL4,8x100 ET EN CONTINU, À AMÉNAGER AVEC DES TIGES NELSON DE 10 mm DE DIAMÈTRE SUR 100 mm DE LONGUEUR, À 400 mm D'ENTRE AXES.
- 9 POUTRE DE LIAISONNEMENT À ÂME SURBAISSÉE ET DE 190 mm, TOUT AUTOUR, À AMÉNAGER AVEC 2 ARMATURES EN CONTINU ET DE GROSSEUR 10M.
- 10 SANS OBJET
- 11 NOUVEL OUVRAGE DE BLOCAGE. PRÉVOIR DES ARMATURES SELON LES INDICATIONS DE LA NOTE 25.
- 12 REMPLIR DE COULIS LE NOYAU OU LES NOYAUX ET CE, DANS TOUTE LA HAUTEUR EN DESSOUS DE LA POUTRE; À AMÉNAGER AUSSI AVEC CE QUI SUIVIT : 1 ARMAT. 20M. FORER UN TROU ET L'AMÉNAGER AVEC DE L'ÉPOXY, DANS UNE PROFONDEUR D'AU MOINS 150 mm DANS LA POUTRE EXISTANTE EN BÉTON. CHAQUE NOYAU DEVRA ÊTRE AMÉNAGÉ AVEC DU COULIS, ALTERNATIVEMENT, UTILISER UN ENSEMBLE D'ACCOUPLLEMENT MÉCANIQUE DE GROSSEUR 20M ET CE, À L'EMPLACEMENT DU GOIJON EXISTANT, SELON LA NOTE 25.
- 13 BLOCS EXISTANTS DE 190 mm
- 14 POUTRE EXISTANTE EN BÉTON, DE 203 mm SUR 406 mm
- 15 PRATIQUER UN TRAIT DE SCIE DANS LA DALLE EXISTANTE EN BÉTON, LE LONG DU REBORD DES BLOCS. NE PAS COUPER LE SOLIVEAU.
- 16 ENLEVER LE RANG PARTIEL ET EXISTANT EN BLOCS.
- 17 ENLEVER LES BLOCS EXISTANTS ET DANS TOUTE LA HAUTEUR AINSI QUE LES NOYAUX REMPLIS DE COULIS. LE TOUT DEVRA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES POUR EXPOSER LES ARMATURES; NETTOYER CES DERNIÈRES.
- 18 RACCORDER LES RAILS D'ASCENSEUR AUX POUTRES EXISTANTES EN BÉTON SEULEMENT ET CE, PAR L'EMPLOI D'AU MOINS DEUX PIÈCES D'ANCRAGE DE 12 mm DE DIAMÈTRE ET DE MARQUE HILTI KB-TZ. À NOYER DANS UNE PROFONDEUR DE 89 mm ET CE, À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE CONNEXION.
- 19 GRENIER « ROYAL »
- 20 MUR EXISTANT EN PIERRE (DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COFIRMATION.)
- 21 POUTRE DE PLANCHER DU GRENIER « ROYAL » EXISTANT
- 22 FERMES EXISTANTES DE TOITURE DU GRENIER « ROYAL » (150 mm DE LARG. SUR 146 mm DE PROF. ET À 2 250 mm D'ENTRE AXES); PANNES DE TOITURE (114 mm DE LARG. SUR 203 mm DE PROFONDEUR); SOLIVEAUX DE TOITURE (82 mm DE LARG. SUR 178 mm DE PROFONDEUR ET À 610 mm D'ENTRE AXES); TABLIER DE TOITURE (254 mm DE LARG. SUR 25 mm DE PROFONDEUR); VOIR LA NOTE 2. LES DIMENSIONS NE SONT QU'APPROXIMATIVES.
- 23 EMBLEVER LES OUVRAGES D'OSSATURE DU GRENIER ROYAL, EN RAPPORT AVEC LE PAVILLON DE LA PRINCESSE ANNE. DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE CONFIRMATION SUR PLACE.
- 24 EMBLEVER LES OUVRAGES D'OSSATURE DU GRENIER ROYAL, EN RAPPORT AVEC CE QUI EST ÉCRIT À LA NOTE 2. DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE CONFIRMATION SUR PLACE.
- 25 PRÉVOIR DES ARMATURES 20M DANS LES NOYAUX REMPLIS DE COULIS; S'ASSURER D'ASSORTIR LE TOUT AUX GOIJONS EXISTANTS, EN AMÉNAGEANT LES ENSEMBLES AVEC DES CROCHETS DE 90 DEGRÉS À MÊME LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA NOUVELLE POUTRE DE LIAISONNEMENT; PRÉVOIR AUSSI UN ENSEMBLE D'ACCOUPLLEMENT MÉCANIQUE DE PLEINE TENSION À L'EMPLACEMENT DES GOIJONS EXISTANTS. PRODUIT D'IDENTIFICATION SUIVANTE : DAYTON SUPERIOR BARLOCK 6S/CA OU TOUT AUTRE PRODUIT DE FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE.
- 26 VÉRIFIER L'ACIER EXISTANT D'ARMATURE ET PRÉPARER LE TOUT POUR L'AJOUT D'UN NOUVEL ENSEMBLE D'ACCOUPLLEMENT À ÉPISURE.



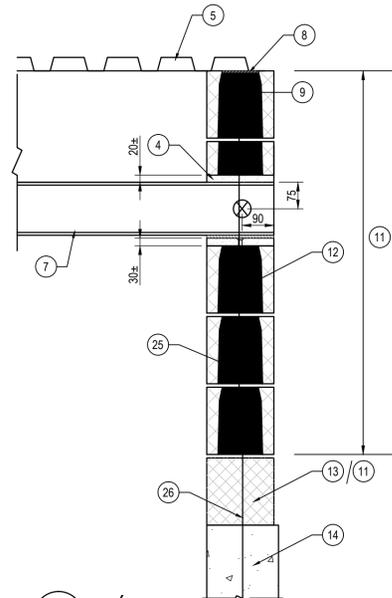
PLAN DU TOIT - TRAVAUX EXISTANTS ET (OU) OUVRAGES DE DÉMOLITION
1:50



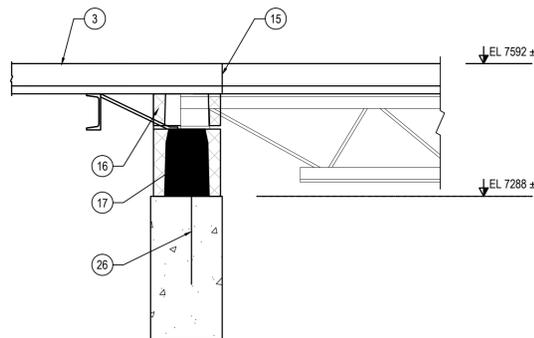
PLAN DU NOUVEAU TOIT
1:50



1 COUPE
S02 1:20



2 DÉTAIL
S02 1:10



3 DÉTAIL
S02 1:10

issued or revised
soumission ou révision

| n° | description | date |
|----|------------------------|------------|
| 1 | DOCUMENT DE SOUMISSION | 2 MAY 2014 |

project
projet

REMPACEMENT DE L'ASCENSEUR

drawing
dessin
TRAVAUX EXISTANTS ET (OU) OUVRAGES DE DÉMOLITION COUPES ET PLAN DU TOIT

| | |
|---|-------------------------------|
| approved by approuvé par | M.D. |
| designed by conçu par | M.D. |
| drawn by dessiné par | XY.ZHANG |
| date | 2014-04-28 |
| scale | SELON LES ÉCHELLE INDICATIONS |
| NCC project no. n° du projet de la CCN | sheet no. n° de la feuille |
| DC 1110-21-10 | S02 |